



Signes vitaux Canada 2011

Sommaire

Partout au pays, la reprise économique a engendré d'importantes inégalités, qui continuent de croître, entre ruraux et urbains, riches et pauvres, gros et minces, jeunes et vieux, scolarisés et non scolarisés, etc. Bien que tout semble indiquer que le Canada soit en voie de sortir de la crise économique, il le fait de manière inégale.

2011 marque le cinquième anniversaire de *Signes vitaux du Canada*. Cette nouvelle édition reprend plusieurs des indicateurs analysés dans le rapport de 2008 avec, en toile de fond, des problèmes d'obésité, de faillite personnelle, de chômage chez les jeunes et de pauvreté infantile. Pourtant, ce nouveau rapport fait aussi état d'améliorations notables des indicateurs sur la santé, l'éducation, l'environnement et l'appartenance. Vous trouverez ci-dessous un sommaire de ces constats. Pour en savoir plus, consultez nos Résultats de recherche.

- ***Selon les statistiques de la première moitié de 2011, le taux de chômage chez les jeunes est près de deux fois plus élevé que le taux global (14,7 % contre 7,8 %). Dans plusieurs autres pays de l'OCDE, toutefois, ce ratio est de l'ordre de 4 pour 1.*** Au Canada, ce ratio est resté plutôt stable depuis 1997. La récente récession n'a pas frappé les jeunes aussi durement que les deux précédentes. Parmi les grandes villes, Toronto, Halifax et Ottawa affichaient au début de 2011 les pires taux de chômage chez les jeunes, dépassant les 14 %.
- ***Si l'obésité est l'un des problèmes de santé les plus faciles à reconnaître, sa solution semble être plus difficile à trouver.*** Les statistiques les plus récentes (2010) révèlent que 18,1 % des adultes canadiens se déclarent obèses, une hausse de 3 points de pourcentage par rapport à 2003. Selon les données fondées sur la mesure du poids et de la taille, la prévalence de l'obésité serait encore plus élevée : environ un adulte sur quatre et un enfant sur onze.
- ***Au cours de la dernière décennie, les faillites personnelles ont augmenté tandis que les faillites commerciales ont diminué.*** En 2010, on a dénombré 92 694 faillites personnelles au Canada – une hausse de 23,4 % par rapport à 2000. À titre comparatif, durant la même période, 4 072 entreprises ont déposé leur bilan – une baisse de 59,9 %.
- ***Selon la Mesure de faible revenu (MFR) après impôts de 2009, plus d'un enfant sur sept vit dans la pauvreté.*** La prévalence de la pauvreté infantile varie considérablement entre les villes canadiennes. Québec enregistre le taux le plus faible (5,7 %) et Vancouver le plus élevé (19,7 %).

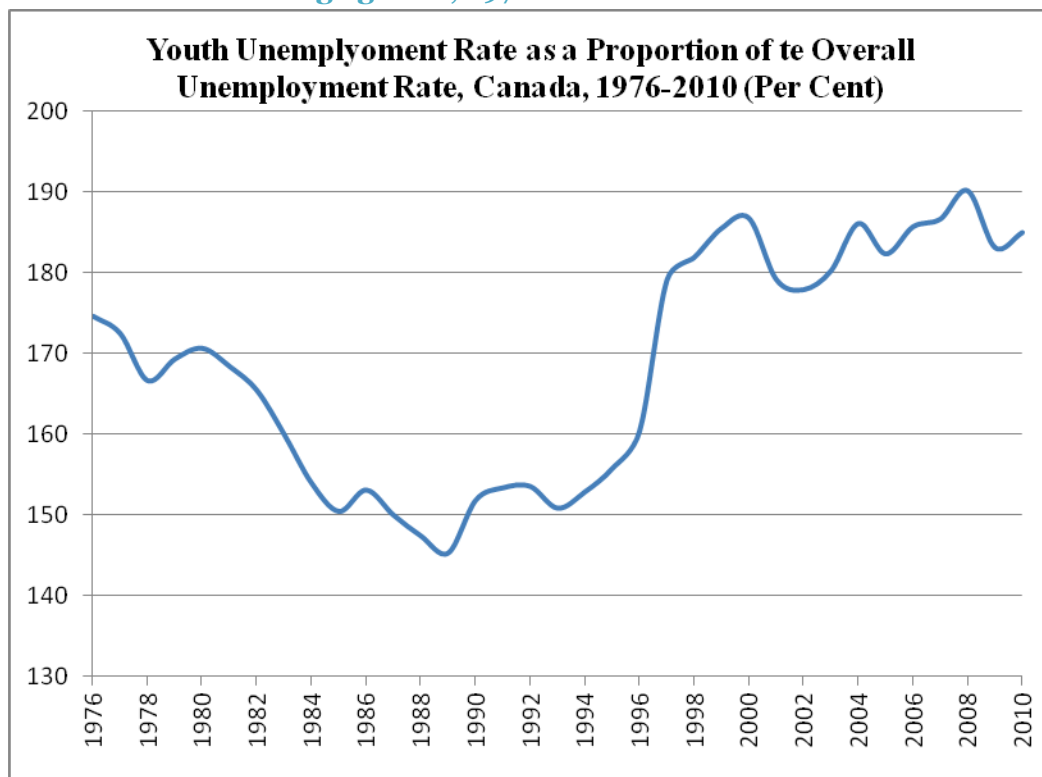
- **Grâce à un accès accru à des programmes municipaux de recyclage, le compostage régulier des déchets de table progresse au Canada.** En 2009, 43 % des ménages canadiens compostaient leurs déchets de table, une hausse de 6 points de pourcentage par rapport à 2007. Bien que plus de ménages compostent les résidus de jardin que les déchets de tables (50 %), cette proportion a néanmoins diminué de 22 points de pourcentage entre 2007 et 2009.
- **Près de 80 % des Canadiens (15 ans et plus) détiennent un diplôme du secondaire** – une hausse de presque 18 points de pourcentage entre 1990 et 2010. Le taux de décrochage scolaire au secondaire varie selon les régions et semble lié à la disponibilité d’emplois exigeant peu de scolarité.
- **Bien que le niveau d’emploi ait augmenté au Canada en 2010, la progression a grandement varié selon les régions.** En 2010, on comptait 17 041 000 travailleurs, une hausse de 1,4 pour cent par rapport à l’année précédente. Parmi les collectivités qui participent à *Signes vitaux*, la RMR de Kelowna est celle qui a connu la croissance de l’emploi la plus forte (8,1 %), alors que la moitié d’entre elles rapportaient un recul. Kingston (-3,3 %) a enregistré la diminution la plus importante.
- **De moins en moins de Canadiens sont inculpés pour des délits de la route en vertu du Code criminel.** De 1998 à 2010, le taux national d’infractions criminelles liées à la route a chuté de 12,6 %, passant de 469 à 410 délits par 100 000 personnes. La conduite avec facultés affaiblies, l’infraction la plus courante (60,3 % des inculpations en 2010), a diminué de 14,9 % depuis 1998.
- **Le taux de participation aux récentes élections fédérales a été le deuxième en importance depuis 2000.** En mai 2011, le taux de participation a atteint 61,4 %, une augmentation de 2,6 points de pourcentage par rapport aux précédentes élections fédérales de 2008. C’est en Alberta que la participation a été la plus faible, mais où le parti gagnant a obtenu la plus grande proportion du vote populaire.
- **Le taux d’inoccupation des logements locatifs de deux chambres varie grandement selon les régions.** On considère généralement comme sain un taux d’inoccupation de 3 %. Or, cette année, le tiers des collectivités qui participent à *Signes vitaux* ont rapporté un taux d’inoccupation inférieur à ce seuil, ce qui indique un niveau de logements locatifs insuffisant.
- **Plus de Canadiens assistent à des pièces de théâtre qu’à des festivals ou à des concerts de musique classique.** Près de la moitié de l’ensemble des résidents (15 ans et plus) des RMR participantes ont vu au moins une pièce de théâtre en 2010. À titre comparatif, le niveau de fréquentation des festivals culturels et artistiques s’élevait à 40,8 %, celle des concerts symphoniques à 17,7 % et celle des spectacles de musique populaire à 38,9 %.

Nouveau départ – Taux de chômage chez les jeunes

Dans le monde entier, les jeunes sont confrontés à des perspectives d'emploi sombres. Durant la première moitié de 2011, le taux de chômage non désaisonnalisé des jeunes à l'échelle nationale s'élevait à 14,7 pour cent. Toutefois, les données ne sont pas toutes négatives. Les jeunes Canadiens s'en tirent beaucoup mieux que ceux des autres pays industrialisés, où le chômage atteint chez les jeunes une moyenne de 20 pour cent.¹

En y regardant de plus près, on constate que, depuis 2007, l'écart entre le taux de chômage chez les jeunes et celui de l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne est resté plutôt stable, soit environ le double (14,7 pour cent contre 7,8 pour cent au cours de la première moitié de 2011 - tableaux 1 et 2). À titre de comparaison, depuis le début de la récession de 2008, l'écart entre les taux de chômage chez les jeunes et les adultes s'est profondément creusé dans plusieurs pays de l'OCDE². La Nouvelle-Zélande, la Suède et le Luxembourg, par exemple, ont vu cet écart quadrupler.³

Tableau 1 – Taux de chômage global, 1976-2010



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

L'Allemagne affiche l'écart le plus faible, en grande partie grâce à son système d'apprentissage.

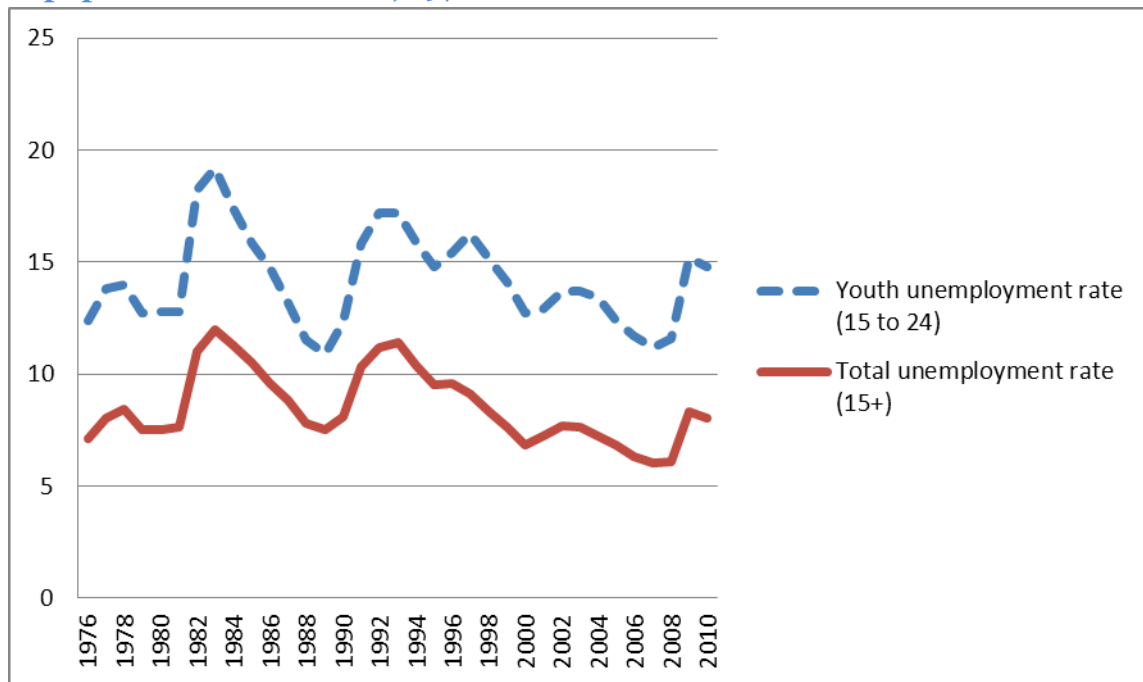
¹ The Economist online (2010, December 16). Young and jobless. Retrieved from http://www.economist.com/blogs/dailychart/2010/12/youth_unemployment.

² Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD)

³ Scarpetta, S., Sonnet, A., & Manfred, T. (2010). Rising youth unemployment during the crisis: how to prevent negative long-term consequences on a generation? OECD. Retrieved from [http://www.oecd.org/officialdocuments/displaydocumentpdf/?cote=DELSA/ELSA/WD/SEM\(2010\)6&doclanguage=en](http://www.oecd.org/officialdocuments/displaydocumentpdf/?cote=DELSA/ELSA/WD/SEM(2010)6&doclanguage=en).

En effet, les jeunes Allemands ont accès à des programmes d'apprentissage à 350 métiers, qui vont de la mécanique industrielle à la boulangerie et à la coiffure,(Azubi), en partageant leur temps entre les études et un travail rémunéré. Ils peuvent ainsi gagner de l'argent et acquérir de l'expérience dans des domaines tels que la biotechnologie ou l'aéronautique. Le modèle de l'apprentissage permet à une entreprise de former durant plusieurs années des employés en fonction de ses besoins et d'évaluer les habiletés des apprentis. À la fin de leur stage, de nombreux apprentis sont engagés à temps plein, Même les étudiants universitaires peuvent faire des stages d'apprentissage.^{4,5}

Tableau 2 – Taux de chômage chez les jeunes par rapport au taux de l'ensemble de la population canadienne, 1976-2010



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Le taux de chômage chez les jeunes a toujours été supérieur à celui des travailleurs plus âgés et plus expérimentés, ce qui peut engendrer une frustration et des problèmes sociaux. Les récents événements survenus dans le monde, comme les émeutes au Royaume-Uni, ont ramené à l'avant-scène le problème du chômage élevé chez les jeunes. Même si la situation au Canada est nettement meilleure que dans de nombreux pays de l'OCDE, nous devons nous préoccuper des conséquences à long terme de l'écart dans nos taux de chômage et de l'augmentation possible de cet écart si notre économie continue de fléchir.

Jusqu'à présent, les jeunes Canadiens ont réussi à se tenir à flot. Depuis notre dernier portrait de cet enjeu, le taux de chômage national chez les jeunes a légèrement fléchi par rapport aux 15,2

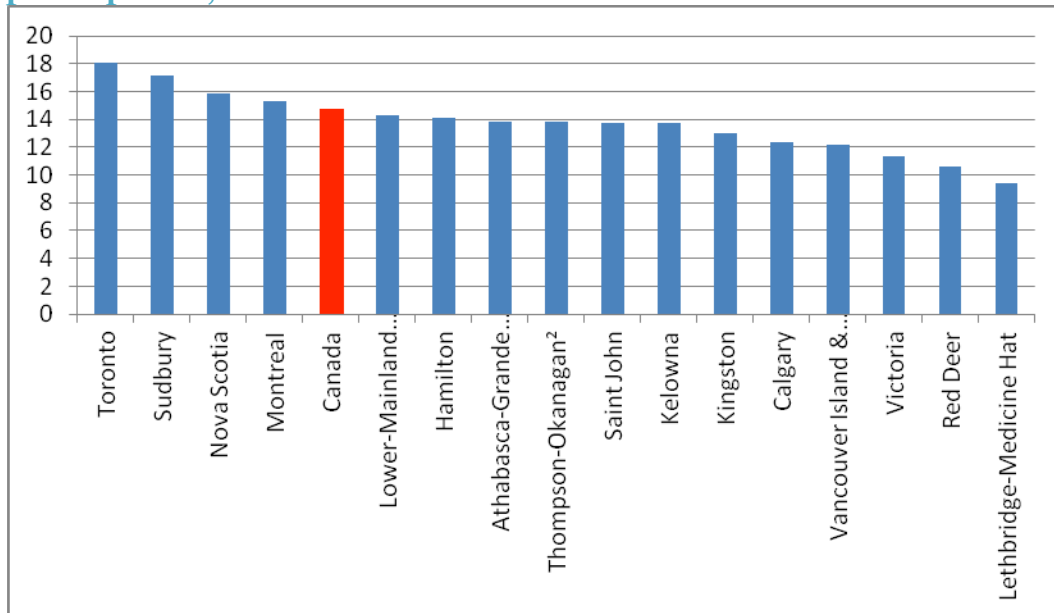
⁴ Rawe, J. (2006, April 11). How Germany keeps kids from dropping out. Time. Available at <http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,1182439,00.html>.

⁵ Ewing, J. (2009, October 7). The apprentice: Germany's answer to jobless youth. Businessweek. Available at http://www.businessweek.com/magazine/content/09_42/b4151033735128.htm.

pour cent enregistrés en 2009, en pleine récession. En fait, les récents taux sont nettement plus bas que ceux des récessions que nous avons connues au début des années 1980 et au milieu des années 1990.⁶

Toutefois, lorsque nous analysons de plus près les données canadiennes de 2010, nous constatons d'importantes différences régionales. En 2010, parmi les collectivités qui participent à *Signes vitaux*, le taux de chômage chez les jeunes variait de 18,1 pour cent à Toronto à 9,4 pour cent à Lethbridge-Medicine Hat (tableau 3).

Tableau 3 – Taux de chômage chez les jeunes (15 à 24 ans), collectivités participantes, 2010



¹- Inclut Sunshine Coast et Squamish

²- Inclut Golden, Columbia-Shuswap A, Penticton et Vernon

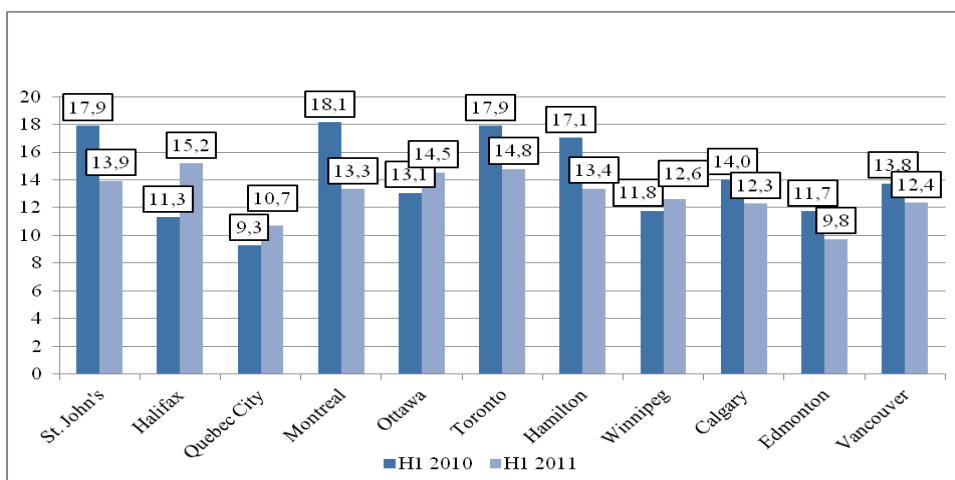
³- Inclut Powell River

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Des principales RMR au Canada, c'est Halifax qui a enregistré en 2011 le taux de chômage non désaisonnalisé le plus élevé (15,2 pour cent), suivie de Toronto (14,8 pour cent). Ces taux représentent néanmoins un progrès par rapport à la première moitié de 2010, alors que Toronto et St. John's affichaient un taux de chômage chez les jeunes de 17,9 pour cent.

Tableau 4 – Taux de chômage chez les jeunes non désaisonnalisé (15 à 24 ans), principales RMR, M1 : 2010 et M1 : 2011

⁶ Labour Force Historical Review, 1996-R, cat. 71F0004XCP, Ottawa: Statistics Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Selon les chercheurs, le chômage précoce laisse des traces permanentes : revenus moindres et probabilités de chômage supérieures à long terme, niveaux de satisfaction au travail, de bonheur et de santé inférieurs.⁷ Plus la période de chômage est longue, plus les effets négatifs risquent de persister. Par conséquent, un bon départ influence non seulement la vie active d'une personne, mais également son mieux-être social.

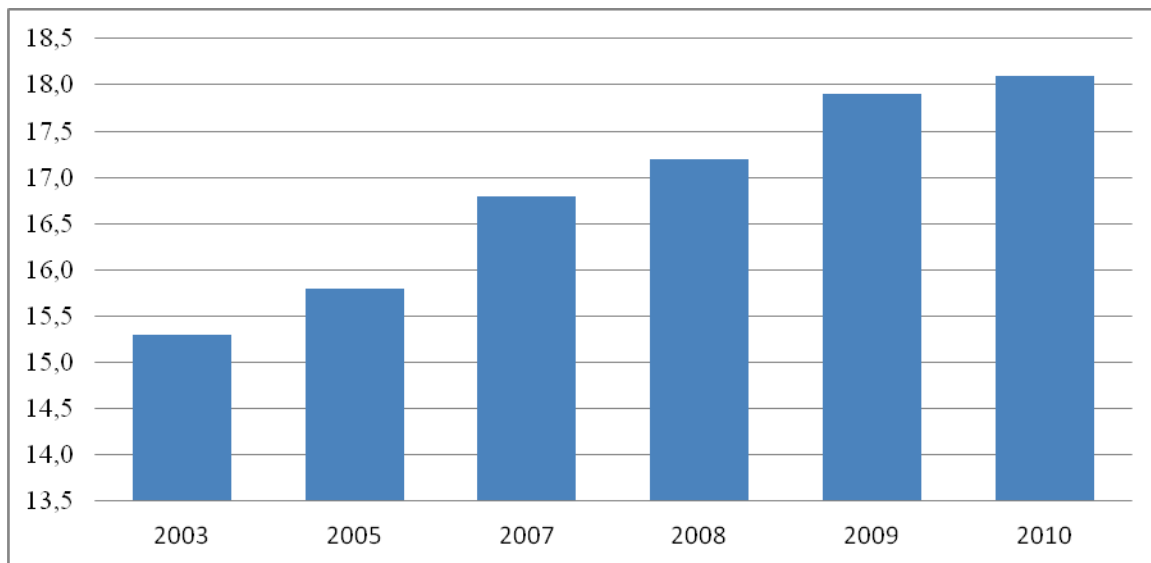
Même si les jeunes Canadiens s'en sortent mieux que les jeunes de nombreux autres pays industrialisés, ils sont néanmoins confrontés à un taux de chômage supérieur à celui des adultes de plus de 25 ans. Il est impérieux que nous trouvions des solutions systémiques et durables à cet enjeu.

⁷ Scarpetta, S., Sonnet, A., & Manfred, T. (2010). Rising youth unemployment during the crisis: how to prevent negative long-term consequences on a generation? Organisation for Economic Co-operation and Development. Retrieved from [http://www.oecd.org/officialdocuments/displaydocumentpdf/?cote=DELSA/ELSA/WD/SEM\(2010\)6&doclanguage=en](http://www.oecd.org/officialdocuments/displaydocumentpdf/?cote=DELSA/ELSA/WD/SEM(2010)6&doclanguage=en).

Santé – Obésité

Si l'obésité est l'un des problèmes de santé le plus facile à reconnaître, sa solution semble être plus difficile à trouver. Malgré une attention et une intervention accrues de la part des décideurs, des entreprises et du secteur sans but lucratif, notre taux d'obésité ne cesse de grimper.⁸ Les statistiques les plus récentes (2010) révèlent que 18,1 pour cent des adultes canadiens se déclarent obèses, une hausse de 2,8 points de pourcentage par rapport à 2003 (tableau 1).⁹ Selon les données fondées sur la mesure du poids et de la taille¹⁰, la prévalence de l'obésité serait encore plus élevée : environ un adulte sur quatre et un enfant sur onze.¹¹

TABLEAU 1 – TAUX D'OBÉSITÉ AUTODÉCLARÉE (POPULATION DE 18 ANS ET PLUS) AU CANADA, 2003, 2005, ET 2007-2010



Source : Institut canadien d'information sur la santé, Rapports sur les indicateurs de santé

Ces données sont saisissantes. Au cours de la dernière décennie, la croissance épidémique de l'obésité au Canada a donné lieu à des mises en garde de plus en plus pressantes.^{12,13} Dans le but

⁸ Shannon, M. (2011). The history of obesity in children. Retrieved from <http://www.livestrong.com/article/364363-the-history-of-obesity-in-children/#ixzz1VsTQ61Qz>.

⁹ L'outil de mesure de l'obésité le plus couramment utilisé est l'indice de masse corporelle (IMC). D'un point de vue statistique, une personne qui présente un IMC de 30 ou plus est jugée obèse. Toutefois, cette mesure peut être trompeuse puisqu'elle ne tient pas compte de la proportion de masse grasse et de la masse osseuse (par exemple, une personne musclée pourrait avoir un IMC supérieur). L'IMC s'avère cependant un indicateur utile.

¹⁰ Les estimations de l'obésité varient selon qu'elles se fondent sur des mesures autodéclarées ou directes. La plupart des études montrent que les autodéclarations sous-estiment le poids et surestiment la taille. [Shields, M., Connor Gorber, S., et Tremblay, M. (2008). Estimations de l'obésité fondées sur des mesures autodéclarées et sur des mesures directes, Catalogue 82-003, 19(2). Tiré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2008002/article/10569-fra.pdf>].

¹¹ Agence de la santé publique du Canada et Institut canadien d'information sur la santé (2011). L'obésité au Canada. Tiré de <https://secure.cihi.ca/estore/productFamily.htm?locale=fr&pf=PFC1636>.

¹² Fondation des maladies du cœur du Canada (2003). Le fardeau croissant des maladies cardiovasculaires et des accidents vasculaires cérébraux au Canada. Tiré de <http://www.cvdinfobase.ca/cvdbook/Fr/Index.htm>.

¹³ Institut canadien d'information sur la santé (2003). L'obésité au Canada : Identifier les priorités politiques. Tiré de http://secure.cihi.ca/cihiweb/products/CPHI_proceed_f.pdf.

de freiner le problème, tous les paliers de gouvernement ont adopté un éventail de mesures et de politiques :^{14,15}

- Meilleur étiquetage
- Accès plus limité à la « malbouffe » dans les écoles
- Programmes de santé maternelle et infantile
- Guides d'activité physique pour les enfants et les adolescents
- Programmes de promotion de la saine alimentation à l'intention des communautés autochtones
- Diminution des gras trans dans les produits alimentaires
- Révision du Guide alimentaire canadien
- Incitatifs fiscaux destinés à promouvoir l'activité physique

En 2007, le gouvernement fédéral a financé le rétablissement de ParticiPACTION¹⁶ et introduit le Crédit d'impôt pour la condition physique des enfants. Ces deux initiatives visaient à encourager et à soutenir l'activité physique au quotidien. Le crédit d'impôt, par exemple, permet aux parents de réaliser des économies fiscales pouvant atteindre 75 \$ par enfant (15 pour cent d'une somme maximale de 500 \$ consacrée aux activités sportives et récréatives admissibles). Ce montant de 75 \$ peut être doublé si l'enfant présente un handicap.

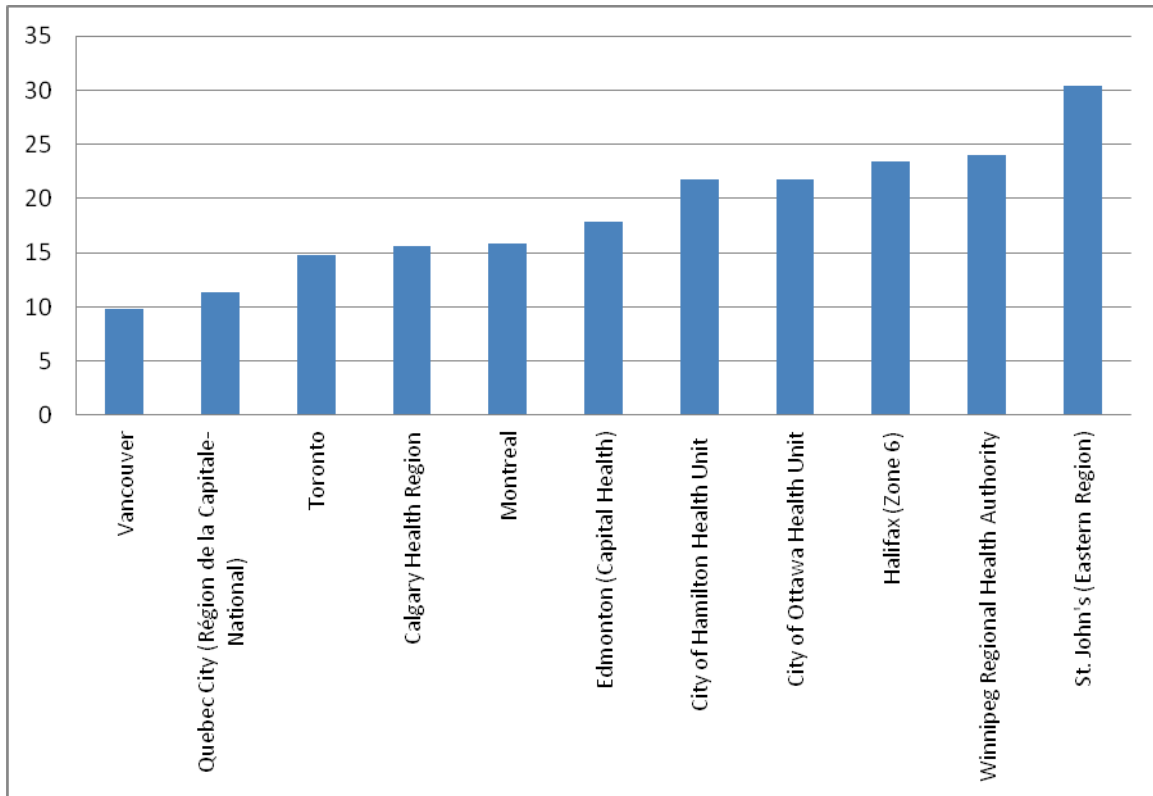
Ces interventions donnent-elles des résultats ? Pas encore. De façon générale, la prévalence de l'obésité au Canada a augmenté, et la tendance ne semble pas se renverser. En 2010, parmi les principales RMR canadiennes (régions métropolitaines de recensement), Vancouver a enregistré le taux d'obésité autodéclarée le plus faible (9,8 pour cent), suivie de Québec (11,3 pour cent) et de Toronto (14,8 pour cent), alors que St. John's (30,4 pour cent), Winnipeg (24,0 pour cent) et Halifax (23,4 pour cent) affichaient les taux les plus élevés (tableau 2).

¹⁴ Parlement du Canada (2007). Des enfants en santé : une question de poids. Rapport du Comité permanent de la santé. Tiré de <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Mode=1&DocId=2795145&File=0&Language=F>.

¹⁵ Parlement du Canada. Réponse du gouvernement au septième rapport du Comité permanent de la santé. Des enfants en santé : une question de poids. Disponible à : <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=3067091&Mode=1&Language=F>.

¹⁶ <http://www.participaction.com>

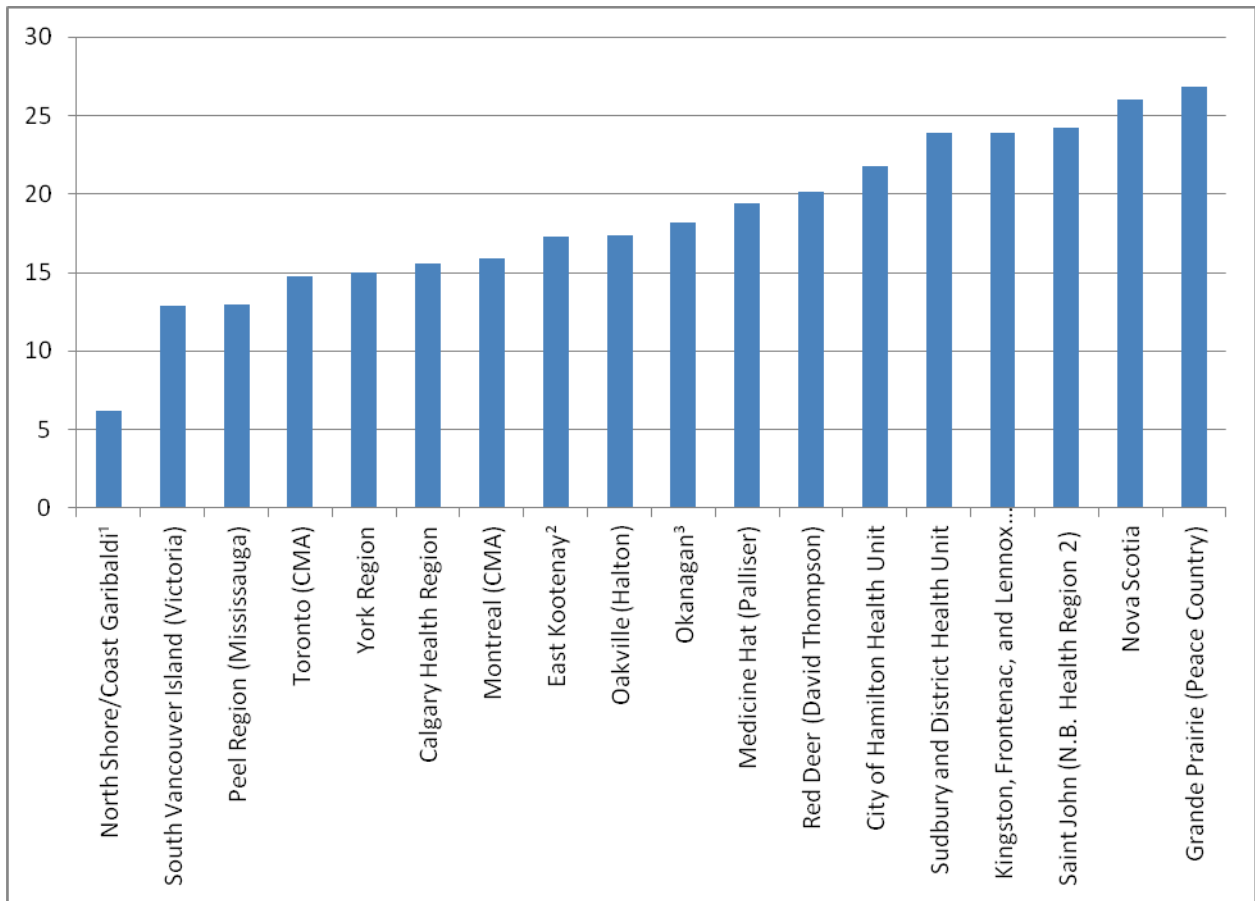
TABLEAU 2 – TAUX D’OBÉSITÉ (POPULATION DE 18 ANS ET PLUS) DANS LES PRINCIPALES RMR, 2010



Source : Institut canadien d'information sur la santé, Rapports sur les indicateurs de santé

En 2010 toujours, parmi les villes qui participent à *Signes vitaux*, le taux le plus faible et le taux le plus élevé ont été enregistrés par des petites villes : Sunshine Coast, Squamish et Powell River en CB (6,2 pour cent), et Grande Prairie en Alberta part (26,8 pour cent). On ne remarque cependant aucune constante dans les centres urbains (tableau 3).

TABLEAU 3 - TAUX D'OBÉSITÉ (POPULATION DE 18 ANS ET PLUS) DANS LES COLLECTIVITÉS PARTICIPANTES, 2010



¹- Inclut Sunshine Coast, Squamish et Powell River

²- Inclut Golden et Columbia-Shuswap A

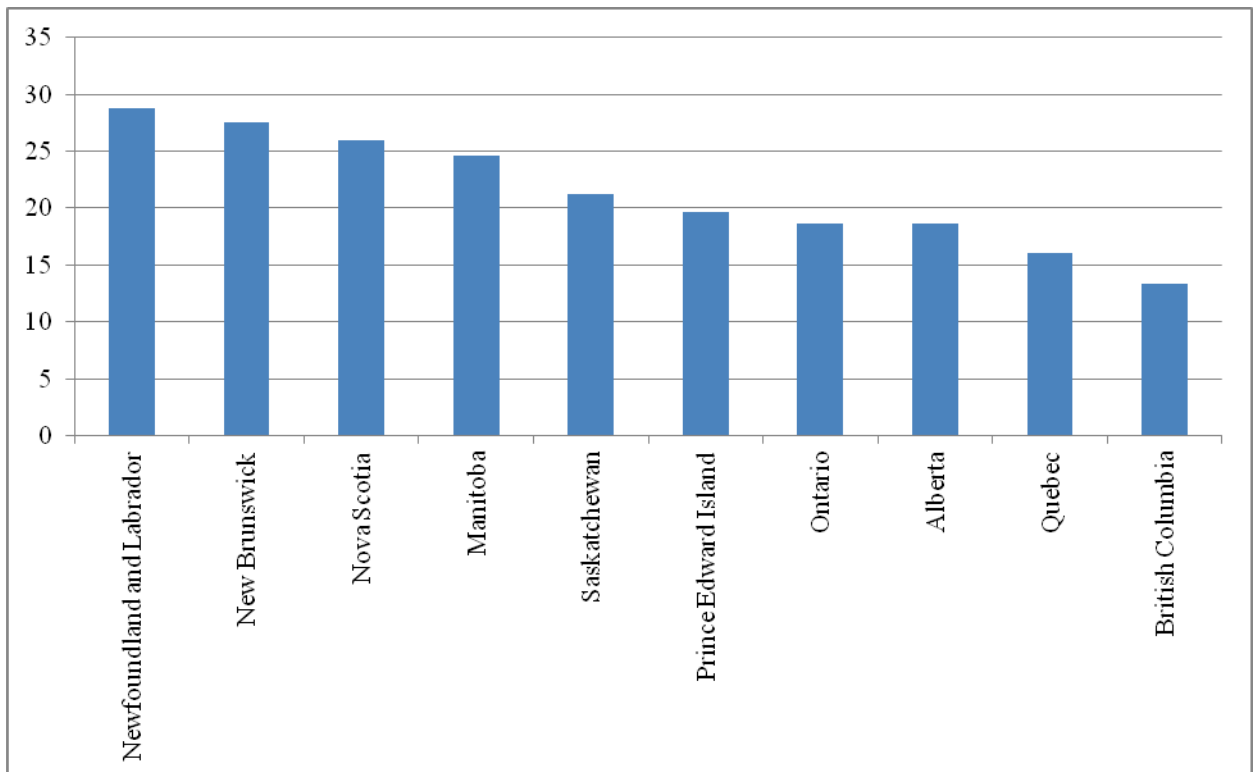
³- Inclut Kelowna, Penticton et Vernon

Source : Institut canadien d'information sur la santé, Rapports sur les indicateurs de santé

Comme l'illustre le tableau 4 ci-dessous, l'obésité au pays est généralisée. On évalue que son coût économique actuel oscille entre 4,6 et 7,1 milliards \$ par année.¹⁷

¹⁷ Agence de la santé publique du Canada et Institut canadien d'information sur la santé (2011). L'obésité au Canada. Tiré de <https://secure.cihi.ca/estore/productFamily.htm?locale=fr&pf=PFC1636>.

TABLEAU 4 - TAUX D'OBÉSITÉ (POPULATION DE 18 ANS ET PLUS) PAR PROVINCE, 2010



Source : Institut canadien d'information sur la santé, Rapports sur les indicateurs de santé

L'obésité survient lorsque le corps consomme plus de calories qu'il n'en brûle, ce qui entraîne une suraccumulation de réserves lipidiques. Auparavant, on pensait que l'obésité était simplement causée par des excès alimentaires et le manque d'exercice. Bien qu'il s'agisse de facteurs contributifs importants, nous savons maintenant que l'obésité est un problème de santé complexe qui repose sur le mode de vie ainsi que sur des facteurs génétiques, culturels, sociaux, comportementaux et environnementaux.

Bien que les connaissances scientifiques sur l'obésité continuent d'évoluer et demeurent incomplètes, nous savons qu'elle comporte de nombreux risques pour la santé. Parmi les problèmes les plus courants, on retrouve l'hypertension, l'hypercholestérolémie, les affections respiratoires, les douleurs articulaires et plusieurs maladies chroniques dont les cardiopathies, le diabète de type 2 et certains types de cancer. L'obésité est également associée à des problèmes non médicaux comme la faible estime de soi, la discrimination et la difficulté à se trouver un emploi. Elle n'affecte donc pas seulement l'état de santé et l'espérance de vie, mais également la qualité de vie dans son ensemble.

À l'heure actuelle, on compte au Canada plus de personnes obèses que jamais. Les causes qui sous-tendent cette épidémie sont complexes et multiples. Selon les experts, malgré l'éventail de stratégies gouvernementales mises en place, il n'y a toujours pas d'approche multi-volets concertée. Récemment, le gouvernement albertain a lancé une nouvelle initiative sur l'obésité qui coordonne les nombreuses stratégies de prévention et d'intervention. On estime que l'obésité

coûte aux contribuables albertains plus de 1,4 milliard \$ annuellement en soins de santé, baisse de la qualité de vie et perte de productivité. Lors de la première année de son plan

quinquennal, le gouvernement investira près de 11 millions \$ pour la formation en gestion du poids des professionnels de la santé, l'information à la population et un accès plus grand à la chirurgie bariatrique. Parmi les collectivités qui participent à *Signes vitaux*, ce sont celles de l'Alberta qui rapportent les taux d'obésité les plus élevés, Grande Prairie arrivant en tête avec un taux d'obésité adulte de 26,0 pour cent. Dans le cadre de cette initiative sur l'obésité, on créera à Grande Prairie une nouvelle clinique spécialisée notamment dans la chirurgie bariatrique pour desservir les populations nordiques.

Économie – Faillites personnelles et commerciales

Malgré la récente crise économique, les entreprises s'en tirent mieux que les consommateurs sur le plan de l'endettement. Au cours de la dernière décennie, les faillites commerciales ont reculé de moitié, tandis que les faillites personnelles ont augmenté. En 2010, 4 072 entreprises ont déposé leur bilan – une baisse de 59,9 pour cent par rapport à 2000. À titre comparatif, on a dénombré 92 694 faillites personnelles au Canada – une hausse de 23,4 pour cent par rapport à 2000 (tableaux 1 et 2). Les modifications apportées aux lois sur les faillites ont entraîné une variation de ces taux, mais elles ne peuvent à elles seules expliquer ces tendances marquées.

Tableau 1 – Faillites commerciales et personnelles au Canada, 2000 et 2010

	Faillites commerciales	Faillites personnelles
2000	10 055	75 131
2010	4 072	92 694
Variation %	-59,5 %	+23,4 %

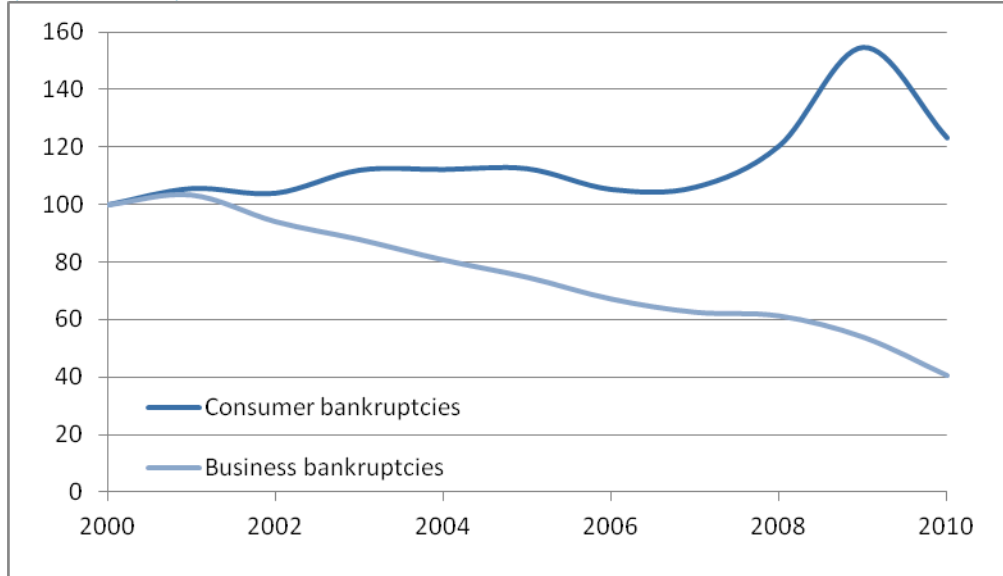
Source : Industrie Canada, Bureau du surintendant des faillites Canada

Cet écart pourrait s'expliquer par le fait que les entreprises procèdent à des licenciements en période de récession. À titre d'exemple, le nombre de personnes temporairement mises à pied est passé de 77 300 en 2008 à 117 000 en 2009. En réduisant ainsi leurs dépenses, les entreprises parviennent à éviter la faillite. Cette réalité a pour conséquence de créer des chômeurs qui, incapables de rembourser leurs emprunts, sont acculés à la faillite personnelle.

Par ailleurs, au premier trimestre de 2011, l'endettement des ménages canadiens a atteint le montant record de 1,5 trillion \$. Selon un récent sondage de l'Association des comptables généraux accrédités du Canada, près de 60 % des répondants endettés ont déclaré que les frais de subsistance courants sont la cause principale de leur endettement. Une personne sur cinq ne pourrait assumer une dépense imprévue de 5 000 \$, même en ayant accès à une carte ou à une

marge de crédit.¹⁸ Alors que le niveau d'endettement des consommateurs a augmenté, celui des entreprises a diminué.

Tableau 2 – Faillites commerciales et personnelles au Canada, 2000-2010 (2000=100)



Source : Industrie Canada, Bureau du surintendant des faillites Canada

On assiste à des faillites personnelles dans toutes les régions du pays. Les variations géographiques ne reflètent cependant pas nécessairement la force relative des économies locales, puisque les règles qui établissent la valeur de l'actif personnel insaisissable diffèrent selon la province.¹⁹

En 2009, de toutes les principales RMR canadiennes, Montréal est la ville qui a rapporté le taux le plus élevé de faillites commerciales et personnelles (4,8 par 1 000 entreprises et 5,7 par 1 000 personnes). Dans l'ensemble, Winnipeg a enregistré les taux de faillite les plus bas (0,6 par 1 000 entreprises et 2,9 par 1 000 personnes), bien que Vancouver ait enregistré le taux de faillite personnelle le plus faible des principales RMR (2,5 par 1 000 personnes) (tableau 3).

TABLEAU 3 – FAILLITES COMMERCIALES ET PERSONNELLES, PRINCIPALES RMR, 2009

	Faillites personnelles par 1 000 personnes	Faillites commerciales par 1 000 entreprises
Montréal	5,7	4,8
Halifax	5,5	2,8

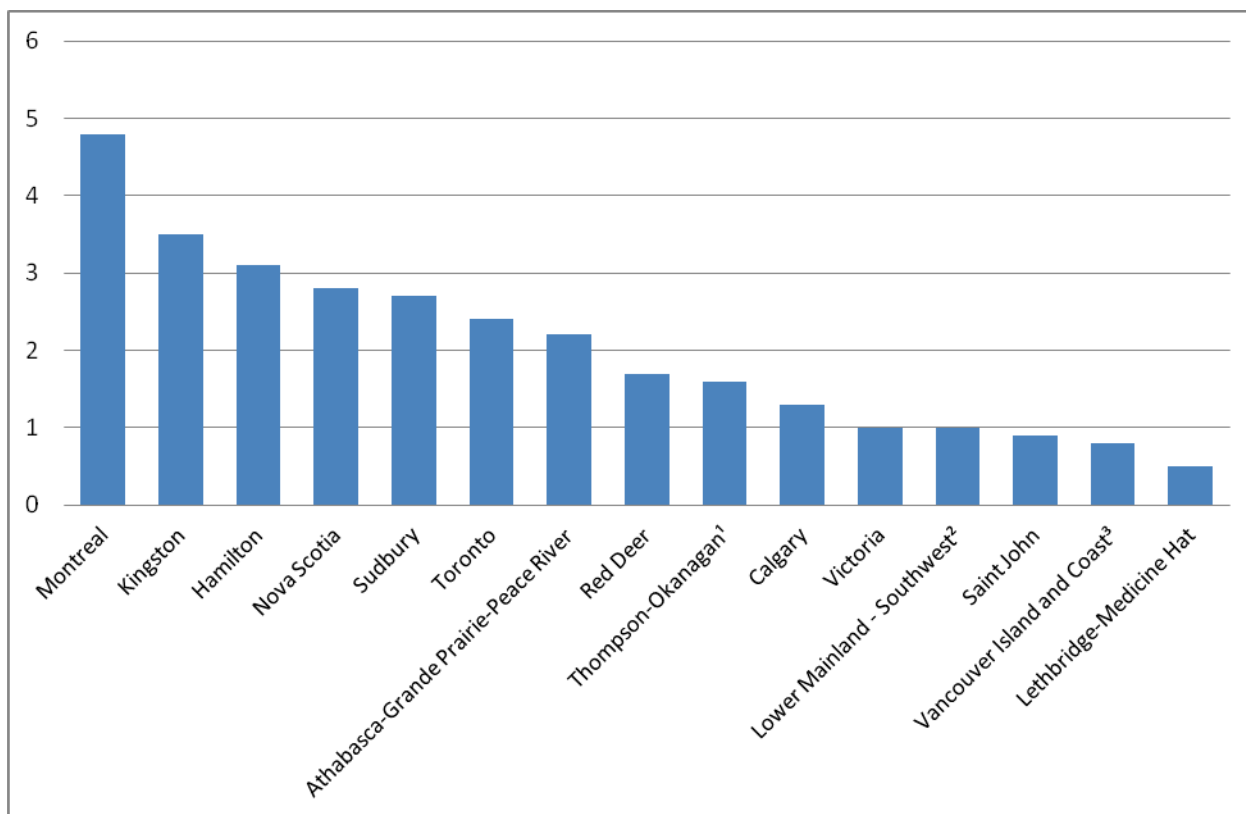
¹⁸ Association des comptables généraux accrédités du Canada (2011). Les consommateurs canadiens ont-ils encore les moyens d'être un moteur de l'économie ? Disponible à http://www.cga-canada.org/fr-ca/ResearchAndAdvocacy/AreasofInterest/DebtandConsumption/Pages/ca_debt_default.aspx.

¹⁹ BC Stats (1998, March). *Business bankruptcies ease with low interest rates, but consumer bankruptcies continue to climb*. Small Business Quarterly. Tiré de <http://www.bcstats.gov.bc.ca/pubs/sbq/sbq97q4.pdf>

St. John's	4,9	1,1
Hamilton	4,8	3,1
Ottawa	4,4	2,6
Québec	4,2	3,2
Toronto	3,5	2,4
Edmonton	3,5	0,9
Calgary	3,4	1,3
Winnipeg	2,9	0,6
Vancouver	2,5	1,0

En 2009, parmi les collectivités qui participent à *Signes Vitaux*, Montréal, Kingston et Hamilton ont connu les taux les plus élevés de faillites *commerciales* : 4,8, 3,5 et 3,1 par 1 000 entreprises. Les taux les plus bas (0,5, 0,8 et 0,9) ont été enregistrés dans la région économique de Lethbridge-Medicine Hat (Medicine Hat), la région économique de Vancouver Island and Coast (Powell River) et à Saint-Jean (NB) (tableau 4).

TABLEAU 4 – FAILLITES COMMERCIALES PAR 1 000 ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS QUI PARTICIPENT À SIGNES VITAUX, 2009



¹-Inclut Kelowna, Golden, Columbia-Shuswap A, Vernon et Penticton

²-Inclut Sunshine Coast et Squamish

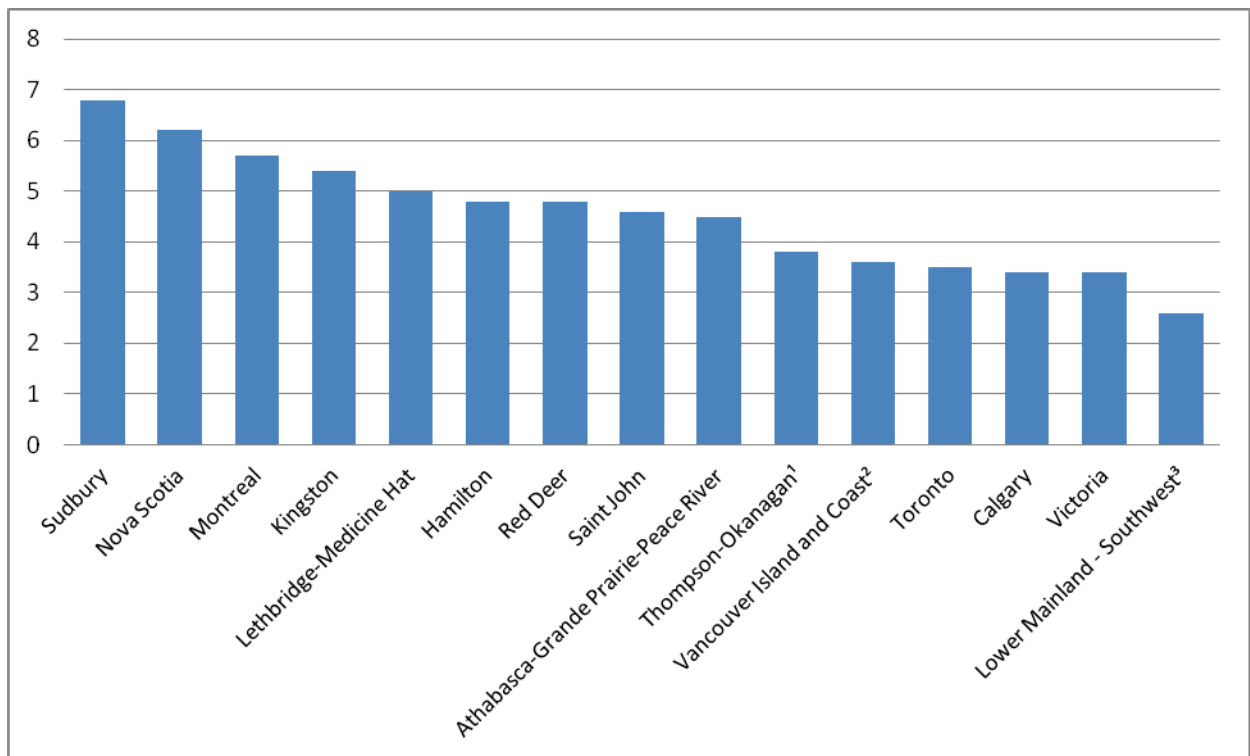
³-Inclut Powell River

Source : Industrie Canada, Bureau du surintendant des faillites Canada

En ce qui a trait aux faillites *personnelles* parmi les collectivités participantes, Sudbury, la

Nouvelle-Écosse et Montréal ont atteint en 2009 les pires taux (6,8, 6,2 et 5,7 par 1 000 personnes), alors que la région économique de Lower Mainland-Southwest (Squamish et Sunshine Coast), Victoria et Calgary affichaient les taux d'insolvabilité les plus faibles (2,6, 3,4 et 3,4) (tableau 5).

TABLEAU 5 – FAILLITES PERSONNELLES PAR 1 000 PERSONNES, COLLECTIVITÉS QUI PARTICIPENT À SIGNES VITAUX, 2009



¹-Inclut Kelowna, Golden, Columbia-Shuswap A, Vernon et Penticton

²-Inclut Powell River

³-Inclut Sunshine Coast et Squamish

Source : Industrie Canada, Bureau du surintendant des faillites Canada

Bien que le chômage soit l'une des principales causes des faillites personnelles, de nombreux autres facteurs peuvent être déterminants, en particulier le surendettement. D'autres causes y contribuent également : séparation, problèmes médicaux, mauvaise gestion de son argent, revenu insuffisant, régime de retraite inadéquat, emploi saisonnier, faillite de l'entreprise et défaut de paiement des impôts.

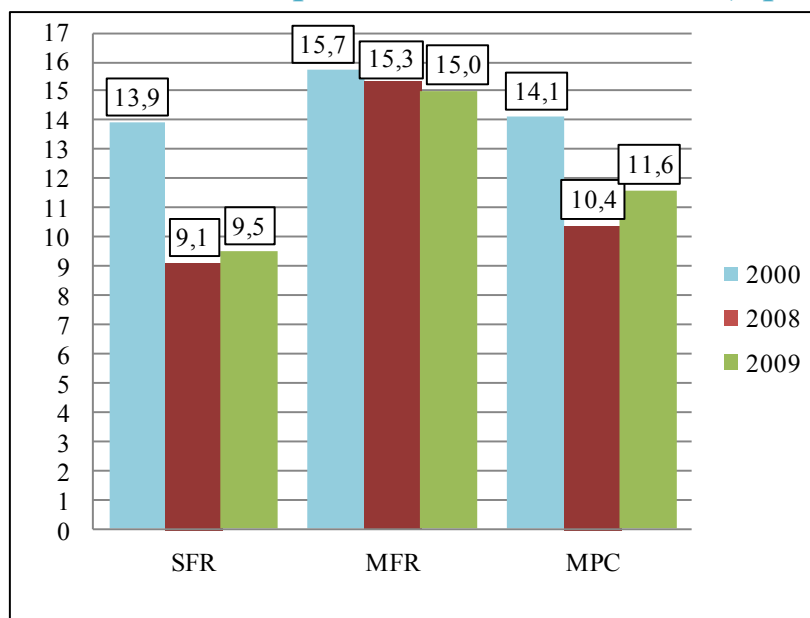
En conclusion, les entreprises ont pu éviter la faillite en mettant des employés à pied. Toutefois, le chômage et le taux élevé d'endettement ont poussé de nombreux ménages à déclarer faillite. Bon nombre d'autres ménages sont aussi dans une situation précaire.

INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES : TAUX DE PAUVRETÉ INFANTILE (0-17 ANS)

De nombreuses personnes s'inquiètent de la répartition de la richesse au sein de notre société. L'importance des inégalités socio-économiques se traduit par un écart plus ou moins grand entre riches et pauvres. Le taux de pauvreté constitue l'un des outils de mesure de ces inégalités. Le taux de pauvreté infantile est particulièrement déterminant, car il concerne le groupe le moins en mesure d'améliorer sa situation.

Statistique Canada publie trois mesures de pauvreté : le seuil de faible revenu (SFR), la mesure du panier de consommation (MPC) et la mesure de faible revenu (MFR). Le SFR est le « niveau de revenu auquel une personne (ou une famille) consacre 20 % de plus à la nourriture, au logement et à l'habillement qu'une personne ou une famille moyenne vivant dans un endroit semblable. »²⁰ De son côté, la MFR est « un pourcentage fixe (50 %) du revenu média familial rajusté, ce dernier terme indiquant que les besoins de la famille sont pris en compte ». ²¹ La MPC « est fondée sur un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie précis ». ²² Ce panier comprend la nourriture, les vêtements et chaussures, le logement, le transport et autres besoins du ménage. Il est important de noter que le SFR est une mesure relative de la pauvreté, tandis que la MPC et la MFR sont des mesures absolues.

Tableau 1 - Taux de pauvreté infantile au Canada, après impôt, 2000, 2008 et 2009



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 202-0802.

En 2009, ces trois mesures de pauvreté au Canada ont donné des taux de pauvreté infantile différents. Le SFR s'est révélé la mesure la plus faible, à 9,5 pour cent, suivie de près par la MPC, à 11,6 pour cent (il s'agit du revenu après impôt dans les trois cas) (tableau 1). La MFR s'est avérée nettement plus élevée, avec un taux 15,0 pour cent. Le SFR et la MPC indiquent tous deux une augmentation du taux de pauvreté infantile entre 2008 et 2009. Le SFR a enregistré une hausse de

²⁰ <http://www.eco.gov.yk.ca/pdf/poverty.pdf> (traduction libre)

²¹ <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2004011-fra.pdf>

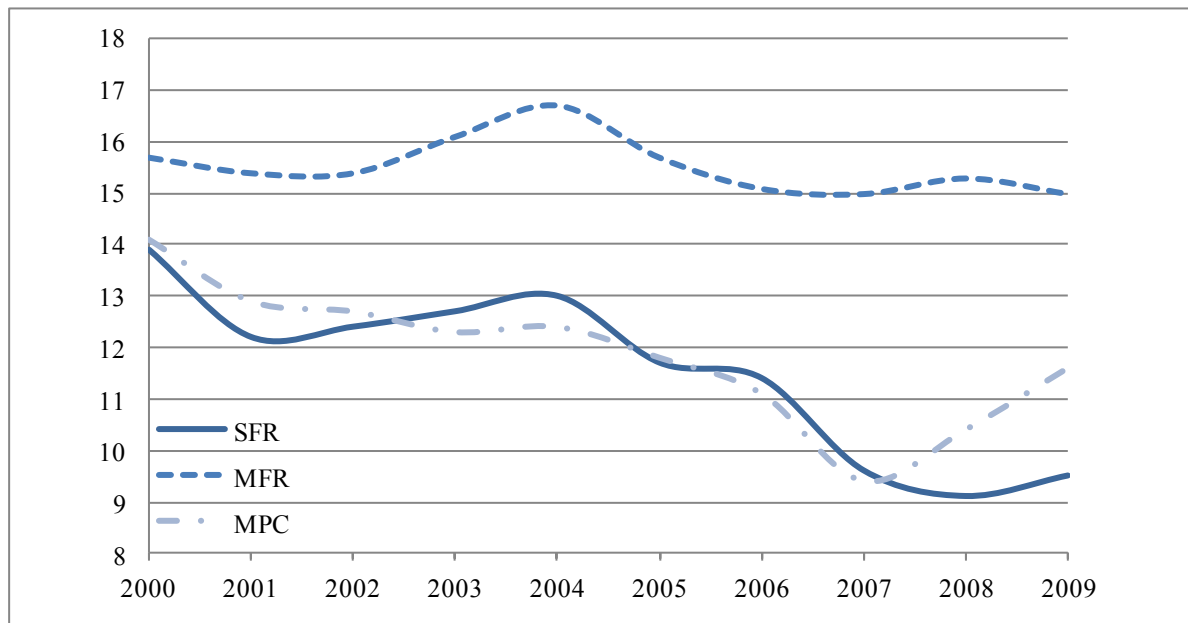
²² <http://www.rhdcc.gc.ca/fra/sm/comm/nouvelles/2003/030527.shtml>

0,4 point de pourcentage par rapport aux 9,1 pour cent de 2008, et la MPC une hausse de 1,2 point par rapport aux 10,4 pour cent de 2008. Cette augmentation reflète les effets de la récession, qui a débuté dans la seconde moitié de 2008 et s'est prolongée tout au long de 2009, sur l'emploi et le revenu. Le taux lié à la MFR a légèrement diminué en 2009, en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport aux 15,3 pour cent de 2008. Bien qu'il semble étonnant qu'une mesure relative de la pauvreté puisse diminuer en période de récession, cette situation s'explique par son mode de calcul. En effet, la MFR étant une mesure de pauvreté relative, elle peut diminuer en période de récession si les mieux nantis deviennent relativement plus pauvres, ce qui a pour effet de réduire l'écart entre les revenus. Dans ce cas, la MFR enregistre une baisse même si la situation matérielle des personnes pauvres se détériore.

Les deux mesures absolues de la pauvreté infantile (le SFR et la MPC) ont connu une baisse importante au cours des années 2000 (tableau 2). De 2000 à 2009, le SFR a diminué de 31,7 pour cent, soit 4,4 points de pourcentage, passant de 13,9 à 9,5 pour cent. La MPC a enregistré une baisse de 17,7 pour cent, soit 2,5 points de pourcentage, pour passer de 14,1 pour cent en 2000 à 11,6 pour cent en 2009. La MFR, une mesure relative de la pauvreté, a elle aussi diminué durant cette période, bien que de manière beaucoup plus modeste. De 2000 à 2009, sa baisse a été de 4,5 pour cent, soit 0,7 point de pourcentage, passant de 15,7 pour cent à 15,0 pour cent.

La réduction des taux de pauvreté absolus entre 2000 et 2009 reflète la forte croissance des revenus et la baisse du taux de chômage dans les années 2000. Toutefois, l'augmentation réelle des revenus a eu peu d'effet sur la MFR, la mesure relative de pauvreté, puisque l'écart entre riches et pauvres est demeuré pratiquement le même. Pour que la MFR diminue, il faut que cet écart s'amenuise.

TABLEAU 2 - PRÉVALENCE DE LA PAUVRETÉ INFANTILE AU CANADA, 2000-2009 (POUR CENT)



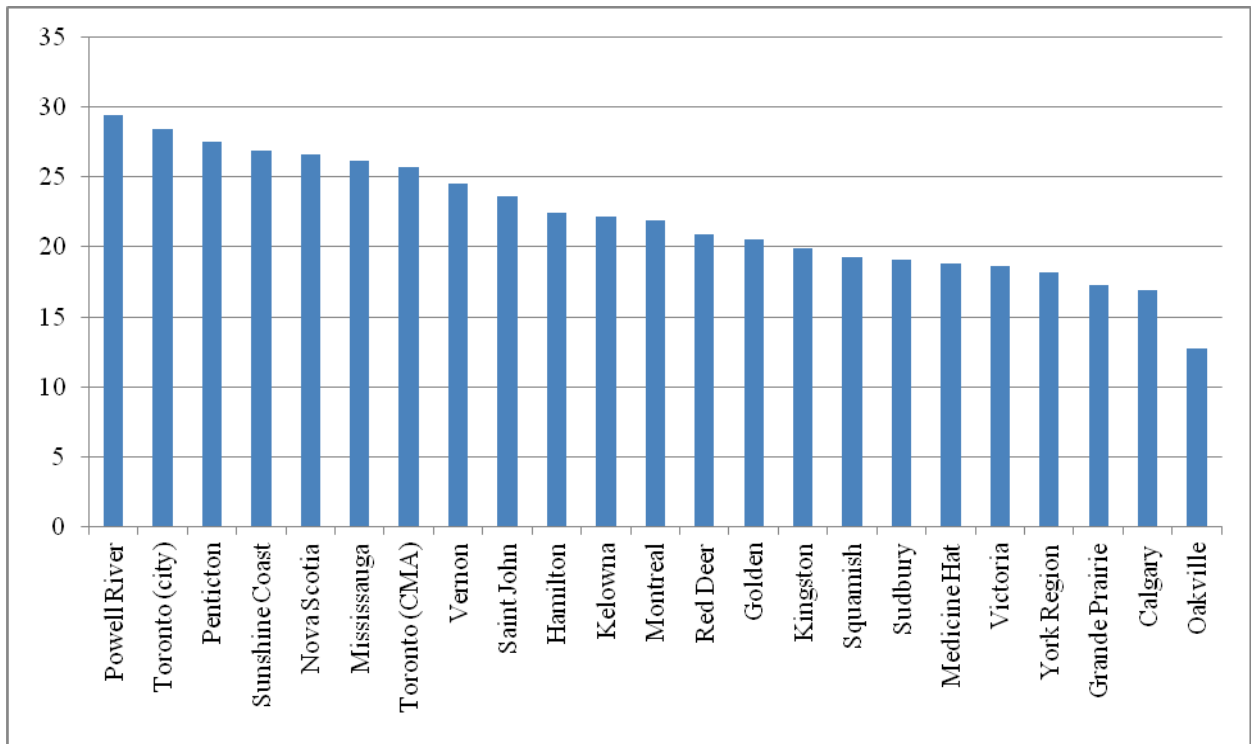
Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 202-0802.

À la lumière du taux de pauvreté infantile après impôt fondé sur la MFR²³, Powell River affichait en 2009 le taux le plus élevé des collectivités qui participent à *Signes vitaux* (29,4 %), suivie de

²³ Le taux de pauvreté infantile après impôt fondé sur la MFR n'est pas disponible pour toutes les collectivités participantes.

Toronto (28,4 pour cent) et de Penticton (27,5 pour cent). Oakville enregistrait le taux de pauvreté infantile le plus faible, soit 12,7 pour cent, suivie de Calgary, (16,9 pour cent) et de Grande Prairie (17,3 pour cent). Il est à noter que le taux de pauvreté infantile avant impôt fondé sur la MFR est beaucoup plus élevé qu'après impôts en raison du système d'imposition progressive en vigueur au Canada, qui impose davantage les riches que les pauvres, réduisant ainsi les écarts de revenu et le taux de pauvreté après impôts par rapport au taux relatif de la MFR avant impôts.

TABLEAU 3 - PRÉVALENCE DE LA PAUVRETÉ INFANTILE DANS LES COLLECTIVITÉS QUI PARTICIPENT À SIGNES VITAUX, MFR AVANT IMPÔT, 2009 (POUR CENT)

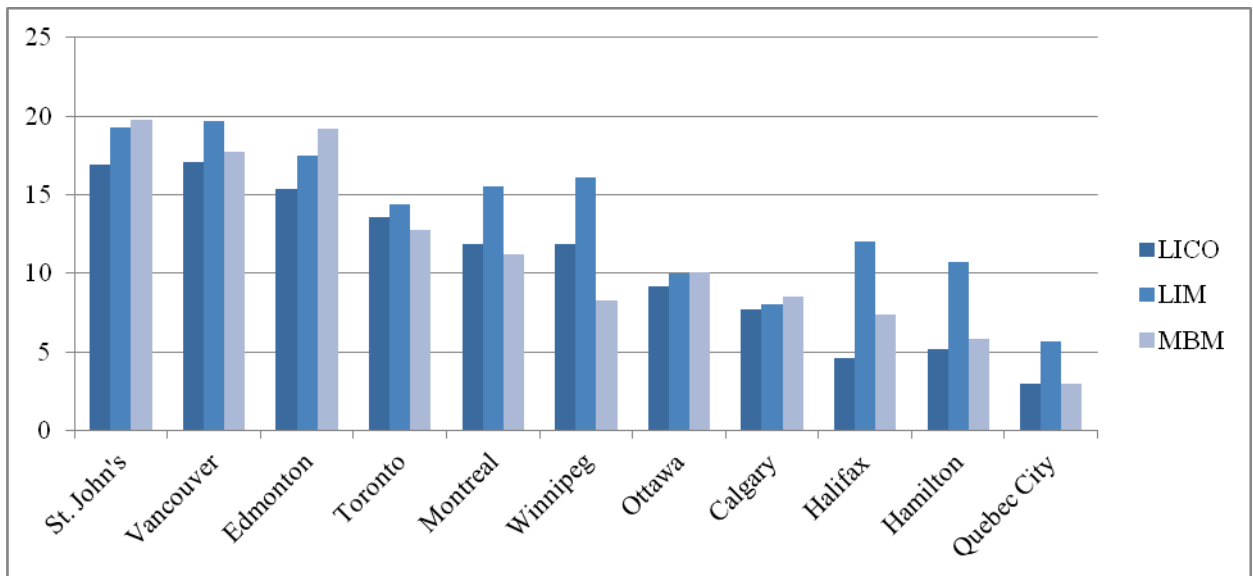


Source : Statistique Canada, selon les données fiscales.

Parmi les principales RMR²⁴ au Canada, Vancouver affichait la prévalence de pauvreté infantile la plus élevée selon le SFR (17,1 pour cent) et Québec la plus basse (3,0 pour cent) (tableau 4). Selon la MPC, c'est à St. John's que l'on retrouvait le taux de pauvreté infantile le plus élevé (19,7 pour cent) et à Québec le plus bas (5,7 pour cent). En fait, quelle que soit la mesure utilisée, Québec est la RMR où le taux de pauvreté était systématiquement le plus bas.

²⁴ Les principales régions métropolitaines de recensement (RMR) désignent les neuf RMR les plus peuplées au Canada, auxquelles s'ajoutent St-John's et Halifax pour assurer un équilibre régional.

TABLEAU 4 - PRÉVALENCE DE LA PAUVRETÉ INFANTILE DANS LES PRINCIPALES RMR, 2009 (POUR CENT)



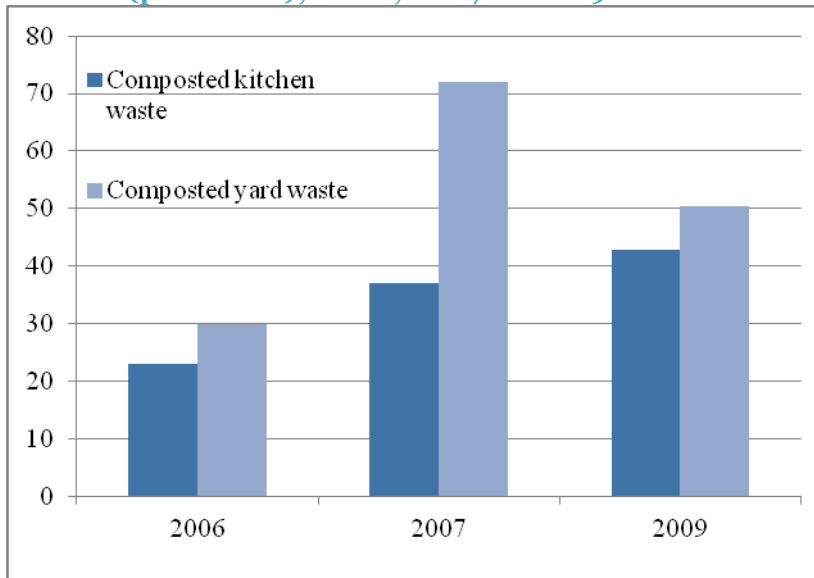
Source : Statistique Canada, d'après l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). CANSIM, tableau 202-0802.

Remarque : Les RMR sont classées en ordre décroissant de la moyenne des trois mesures de pauvreté.

ENVIRONNEMENT : COMPOSTAGE DES DÉCHETS DE TABLE ET DE JARDIN

Le compostage est un processus de recyclage qui transforme les déchets organiques en fertilisant pour l'agriculture et le jardinage et qui permet de diminuer les sites d'enfouissement. Il est encourageant de constater que le compostage régulier est en hausse au Canada. En 2009, 43 pour cent des ménages canadiens compostaient leurs déchets de table, en hausse de 15,8 pour cent par rapport aux 37 pour cent de 2007 et de 86,3 pour cent par rapport aux 23 pour cent de 2006 (tableau 1). En 2009 toujours, 50 pour cent des ménages qui n'habitaient pas en appartement et qui avaient un terrain ou un jardin ont déclaré composter leurs résidus de jardin, en baisse de 29,9 pour cent par rapport aux 72 pour cent de 2007, mais en hausse de 68,3 pour cent par rapport aux 30 pour cent de 2006.

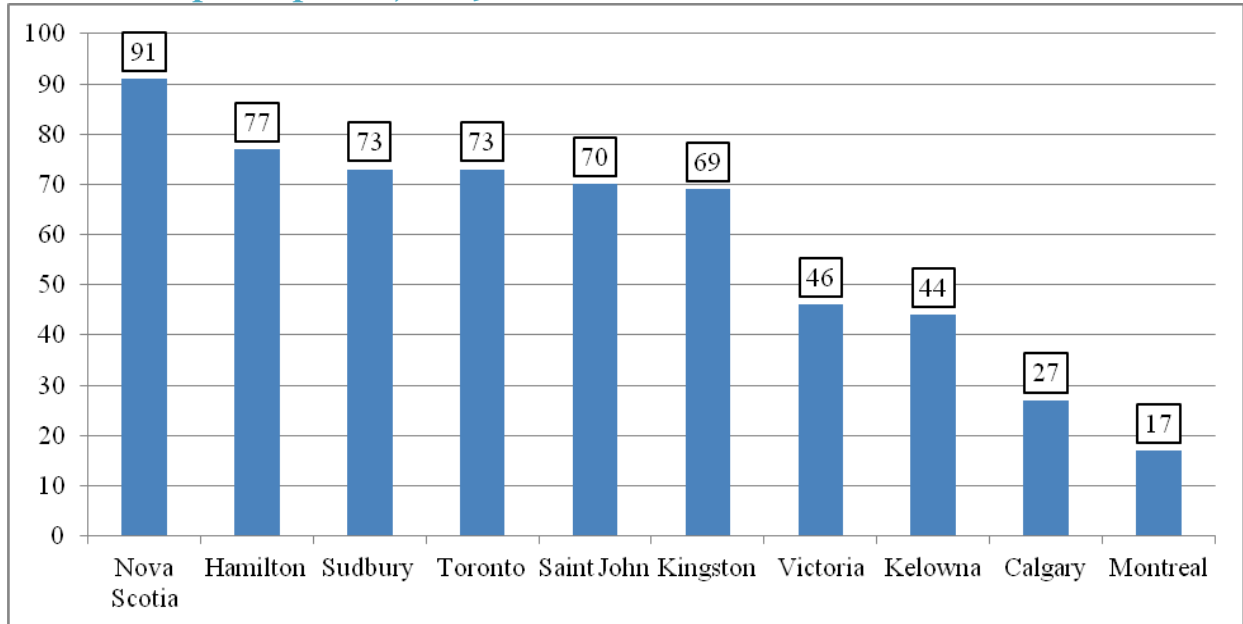
Tableau 1 - Ménages qui compostent les déchets de table et résidus de jardin, Canada (pour cent), 2006, 2007 et 2009



Source : Statistique Canada, Sondage sur les ménages et l'environnement

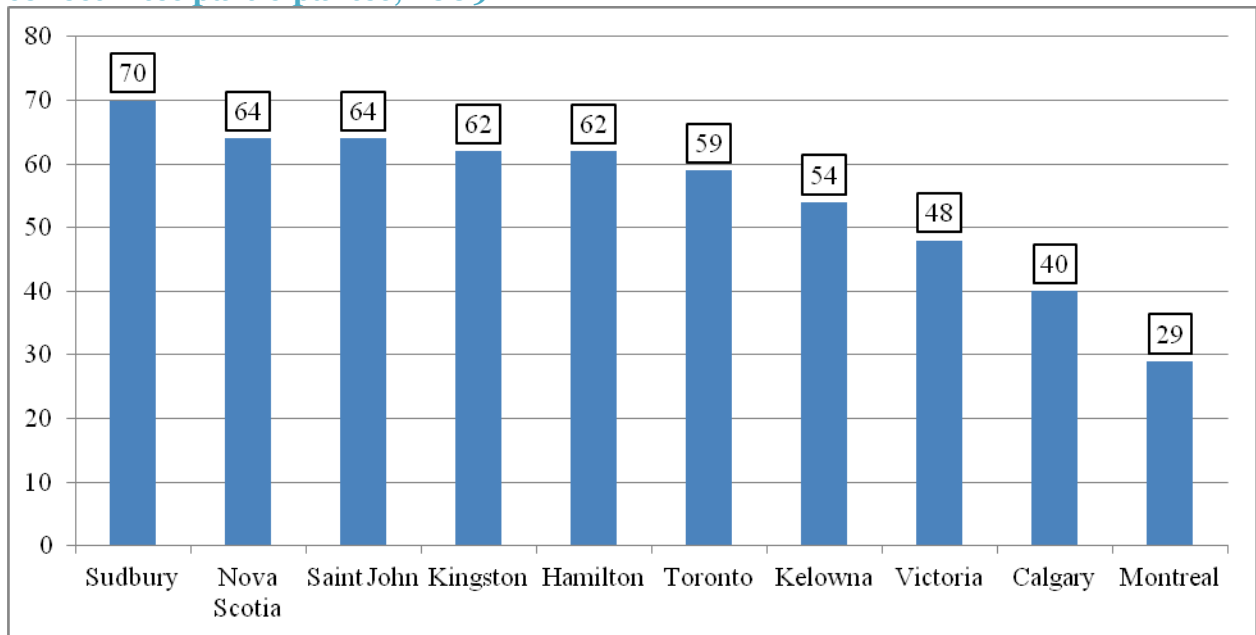
Parmi les collectivités qui participent à *Signes vitaux*, c'est en Nouvelle-Écosse et à Hamilton que l'on retrouvait en 2009 la plus forte proportion de ménages qui compostaient leurs déchets de table, à raison de 91 et de 77 pour cent (tableau 2). Montréal et Calgary affichaient les proportions les plus faibles, avec 17 et 27 pour cent. Pour ce qui est des résidus de jardin, la proportion de ménages qui compostaient était plus élevée à Sudbury (70 pour cent), Saint-Jean, NB (64 pour cent) et en Nouvelle-Écosse (64 pour cent). Montréal et Calgary enregistraient à nouveau les taux les plus bas, avec 29 et 40 pour cent. Ces données reflètent davantage la mise en place de programmes de compostage locaux et le nombre de ménages ayant accès à ces services, plutôt que la volonté des membres d'une collectivité à composter.

Tableau 2 - Proportion de ménages qui compostent les déchets de table, certaines collectivités participantes, 2009



Source : Statistique Canada, Sondage sur les ménages et l'environnement

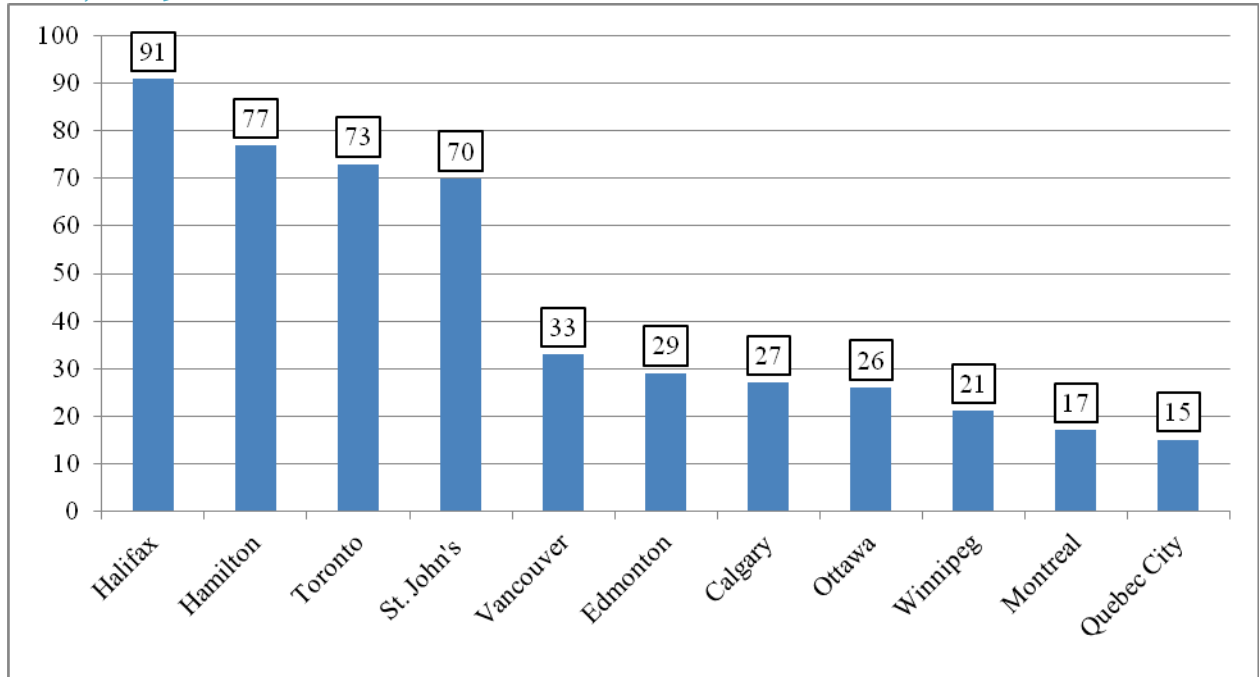
Tableau 3 - Proportion de ménages qui compostent les résidus de jardin, collectivités participantes, 2009



Source: Statistique Canada, Sondage sur les ménages et l'environnement

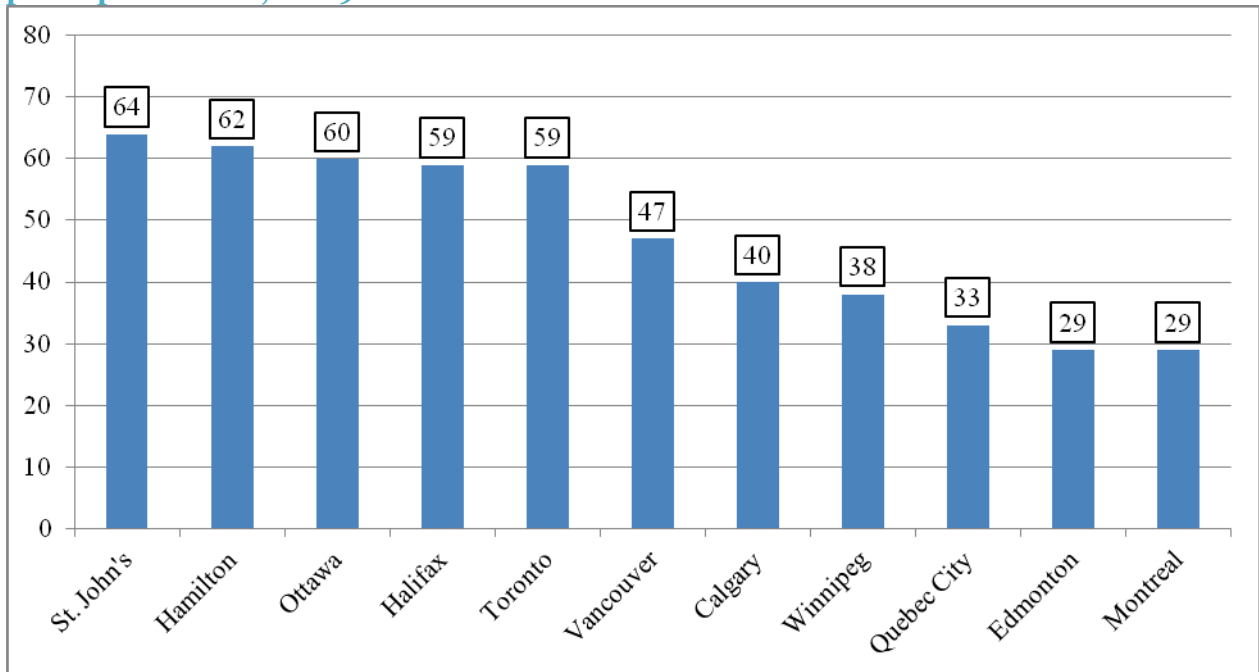
Parmi les principales RMR, Halifax comptait en 2009 la plus forte proportion de ménages qui composaient leurs déchets de table (91 pour cent), suivie de Hamilton (77 pour cent) (tableau 4). À l'autre bout du spectre, on retrouvait Québec (15 pour cent) et Montréal (17 pour cent). En ce qui a trait au compostage des résidus de jardin, St. John's et Hamilton enregistraient les taux les plus élevés (64 et 62 pour cent), Montréal et Edmonton les plus faibles (29 pour cent dans les deux cas) (tableau 5).

Tableau 4 - Proportion de ménages qui compostent les déchets de table, principales RMR, 2009



Source : Statistique Canada, Sondage sur les ménages et l'environnement

Tableau 5 - Proportion de ménages qui compostent les résidus de jardin, principales RMR, 2009



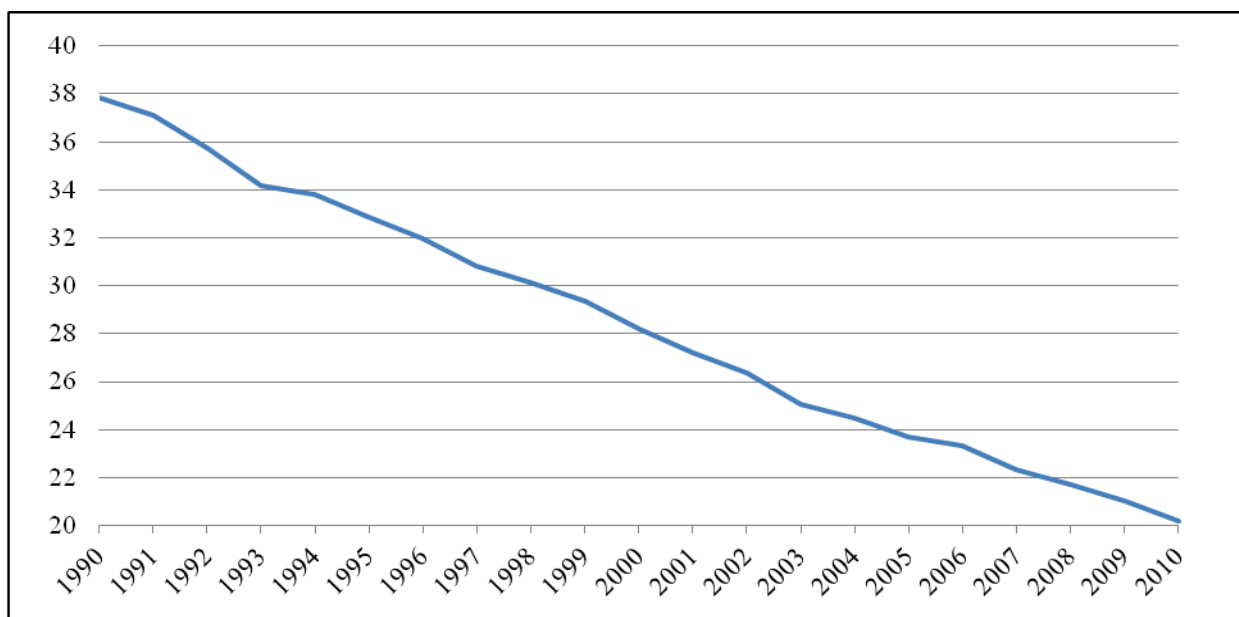
Source : Statistique Canada, Sondage sur les ménages et l'environnement

ÉDUCATION : DÉCROCHAGE SCOLAIRE AU SECONDAIRE

La scolarité est fondamentale au niveau de vie puisqu'elle est étroitement liée à la situation d'emploi et au niveau de revenu futurs. Le diplôme du secondaire est particulièrement important, car il représente le seuil minimal de scolarité pour la grande majorité des emplois. L'Enquête sur la population active révèle les données annuelles sur le taux de décrochage au secondaire parmi les 15 ans et plus, mais seulement pour les RMR, les provinces et les régions économiques. Pour les 25 à 64 ans, les données des recensements de 2001 à 2006 permettent de dresser un portrait précis du taux de décrochage au secondaire à l'échelle municipale.

En 2010, 20,2 pour cent des Canadiens de 15 ans et plus n'avaient pas terminé leur secondaire, en baisse de 46,6 pour cent, ou 17,6 points de pourcentage, par rapport aux 37,8 de 1990, la première année pour laquelle nous disposons de données comparables (tableau 1).

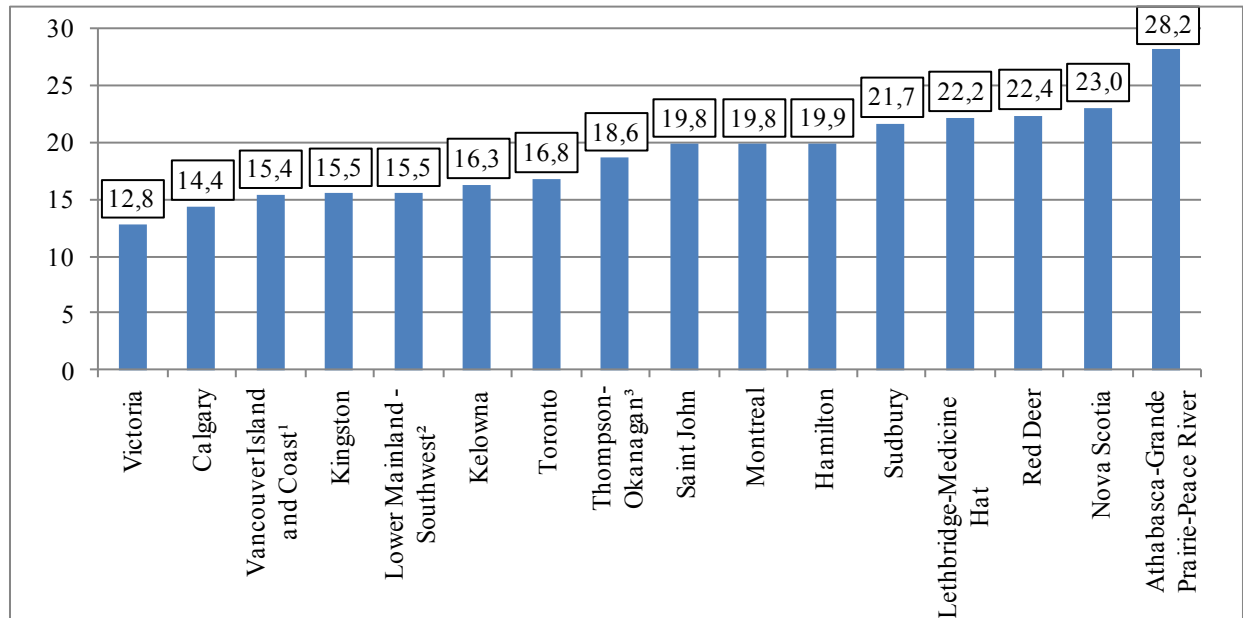
TABLEAU 1 - PROPORTION DE LA POPULATION (15 ANS ET PLUS) QUI N'A PAS TERMINÉ SON SECONDAIRE, CANADA, 1990-2010



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0004

La proportion de la population qui n'a pas terminé son secondaire varie grandement au sein des collectivités participantes. En 2010, Victoria affichait la proportion la plus faible (12,8 pour cent), suivie de Calgary (14,4 pour cent) et de la région économique de l'île et de la côte de Vancouver, qui inclut Powell River (15,4 pour cent) (tableau 2). Les taux les plus élevés de décrochage se retrouvaient dans la région économique de Athabasca-Grande Prairie-Peace River (28,2 pour cent), en Nouvelle-Écosse (23,0 pour cent) et dans la région économique de Red Deer (22,4 pour cent).

TABLEAU 2 - PROPORTION DE LA POPULATION (15 ANS ET PLUS) QUI N'A PAS TERMINÉ SON SECONDAIRE, COLLECTIVITÉS PARTICIPANTES, AVRIL 2010



¹-Inclut Powell River

²-Inclut Squamish et Sunshine Coast

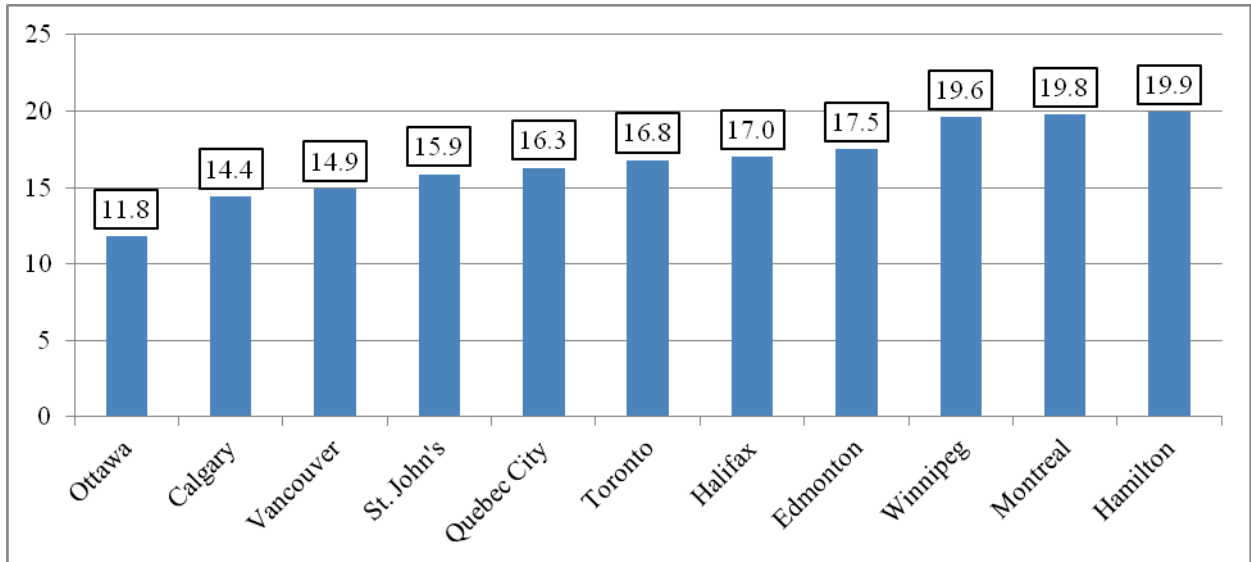
³-Inclut Golden, Columbia-Shuswap A, Penticton et Vernon

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Le niveau élevé de décrochage en Alberta est étroitement lié à la disponibilité des emplois exigeant peu de scolarité, en particulier dans les régions rurales. Alors que Calgary affiche l'un des taux de décrochage au secondaire les plus bas des collectivités participantes, les trois régions économiques albertaines, Lethbridge-Medicine Hat, Red Deer et Athabasca-Grande Prairie-Peace River, occupent trois des quatre régions participantes où le taux de décrochage est le plus élevé.

Parmi les principales RMR, c'est à Hamilton que l'on retrouvait en 2010 le taux de décrochage au secondaire le plus élevé chez les 15 ans et plus, à 19,9 pour cent (tableau 3). Montréal se situait au second rang (19,8 pour cent), suivie de Winnipeg (19,6 pour cent). Ottawa enregistrait le taux le plus bas de décrochage (11,8 pour cent), suivie de Calgary et Vancouver (14,4 et 14,9 pour cent).

TABLEAU 3 - PROPORTION DE LA POPULATION (15 ANS ET PLUS) QUI N'A PAS TERMINÉ SON SECONDAIRE, PRINCIPALES RMR, 2010

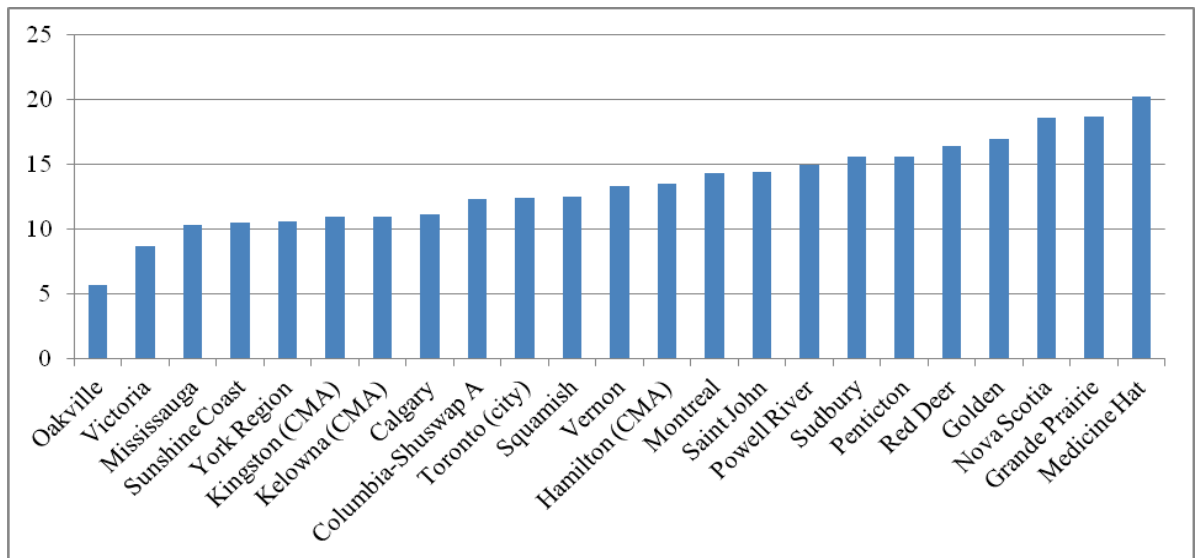


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

En 2006 au Canada, le taux de décrochage au secondaire parmi les 25 à 64 ans se situait à 15,4 pour cent, en baisse de 37,3 pour cent, soit 9,2 points de pourcentage, par rapport aux 24,6 pour cent de 2001 (tableau 4). Entre 2001 et 2006, les collectivités qui participent à Signes vitaux ont constaté une baisse de la proportion des 25-64 ans sans diplôme du secondaire.

En 2006, c'est à Medicine Hat que la proportion des 25-64 sans diplôme du secondaire était la plus élevée (20,3 pour cent), suivie de Grande Prairie (18,7 pour cent) et de la Nouvelle-Écosse (18,6 pour cent). Parmi les collectivités où ce taux était le plus bas, on retrouvait Oakville (5,7 pour cent), Victoria (8,7 pour cent) et Mississauga (10,3 pour cent).

TABLEAU 4 - PROPORTION DE LA POPULATION (25-64 ANS) QUI N'A PAS TERMINÉ SON SECONDAIRE, COLLECTIVITÉS PARTICIPANTES, 2006



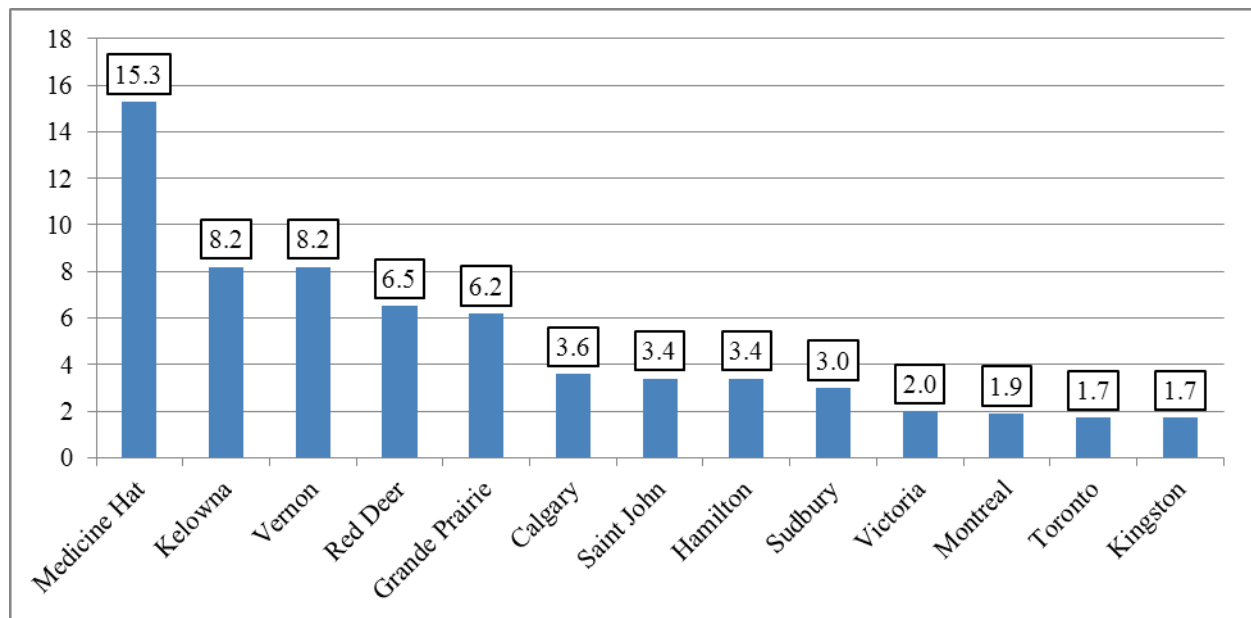
Source : Statistique Canada, Recensements de 2001 et de 2006, Tableaux thématiques

LOGEMENT : TAUX D'INOCCUPATION DES LOGEMENTS LOCATIFS (APPARTEMENTS ET EN RANGÉE) DE DEUX CHAMBRES

Le taux d'inoccupation des logements locatifs est un indicateur de la situation du marché de la location dans un secteur donné. Un taux d'inoccupation élevé indique un marché locatif faible. Il peut refléter un mouvement migratoire de la population dû au manque d'emplois ou une surestimation de la demande immobilière par les promoteurs. Un taux d'inoccupation élevé avantage les locataires, qui profitent alors d'un plus grand choix à de meilleurs loyers. Un faible taux d'inoccupation indique au contraire une croissance rapide de la population ou un manque de logements locatifs. Cette situation limite le choix, ce qui représente un défi pour les locataires.

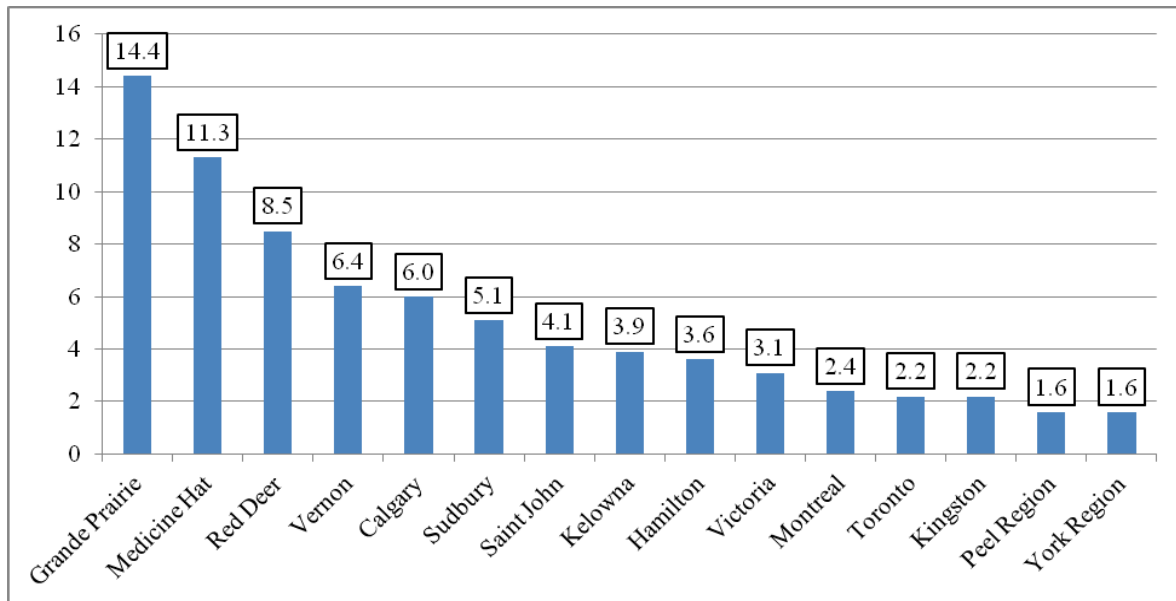
De toutes les collectivités participantes, Medicine Hat était celle qui affichait en avril 2011 le taux d'inoccupation de logements locatifs de deux chambres le plus haut (15,3 pour cent), suivie de Kelowna (8,2 pour cent) et de Vernon (8,2 pour cent également) (tableau 1). À l'autre côté du spectre, on retrouvait Kingston et Toronto (1,7 pour cent), suivies de Montréal (2,2 pour cent). En moyenne, les grandes agglomérations de recensement canadiennes (population de 50 000 et plus) enregistraient un taux d'inoccupation des logements locatifs plus élevé que l'ensemble des RMR (4,3 pour cent par rapport à 2,3 pour cent).

TABLEAU 1 - TAUX D'INOCCUPATION DES LOGEMENTS LOCATIFS (APPARTEMENTS ET EN RANGÉE) DE DEUX CHAMBRES DANS LES COLLECTIVITÉS PARTICIPANTES, AVRIL 2011



Dans presque toutes les collectivités, les taux d'inoccupation des logements locatifs de deux chambres ont diminué en 2011 par rapport à 2010. Dans les RMR, cette baisse a été de 17,9 pour cent, passant de 2,8 à 2,3 pour cent. De leur côté, les grandes agglomérations de recensement ont connu une baisse de 6,5 pour cent, passant de 4,6 à 4,3 pour cent. En 2011, de toutes les collectivités participantes, Kelowna est celle qui a enregistré la hausse du taux d'inoccupation la plus importante, soit 110,3 pour cent ; elle a donc vu son taux passer de 3,9 pour cent en 2010 à 8,2 pour cent. Grande Prairie a connu la baisse la plus importante (56,9 pour cent), son taux d'inoccupation passant de 14,4 pour cent en 2010 à 6,2 pour cent en 2011.

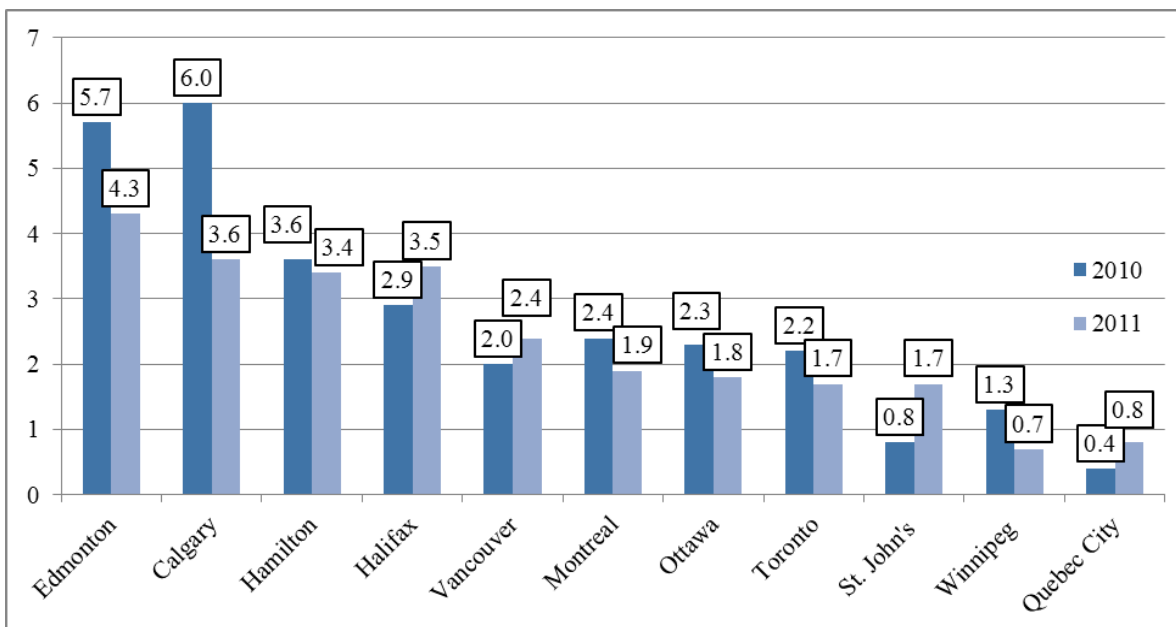
TABLEAU 2 - TAUX D'INOCCUPATION DES LOGEMENTS LOCATIFS (APPARTEMENTS ET EN RANGÉE) DE DEUX CHAMBRES DANS LES COLLECTIVITÉS PARTICIPANTES, AVRIL 2010



Source : SCHL, Marché de l'habitation : statistiques sur le marché locatif

En 2011, parmi les principales RMR, c'est à Winnipeg que l'on retrouvait le taux d'inoccupation des logements locatifs le plus faible (0,7 pour cent), suivie de Québec (0,8 pour cent) (tableau 3). Edmonton présentait le taux d'inoccupation des logements locatifs de deux chambres le plus élevé (4,3 pour cent), devant Calgary (3,6 pour cent) et Halifax (3,5 pour cent).

TABLEAU 3 - TAUX D'INOCCUPATION DES LOGEMENTS LOCATIFS (APPARTEMENTS ET EN RANGÉE) DE DEUX CHAMBRES DANS LES PRINCIPALES RMR, AVRIL 2010 ET AVRIL 2011



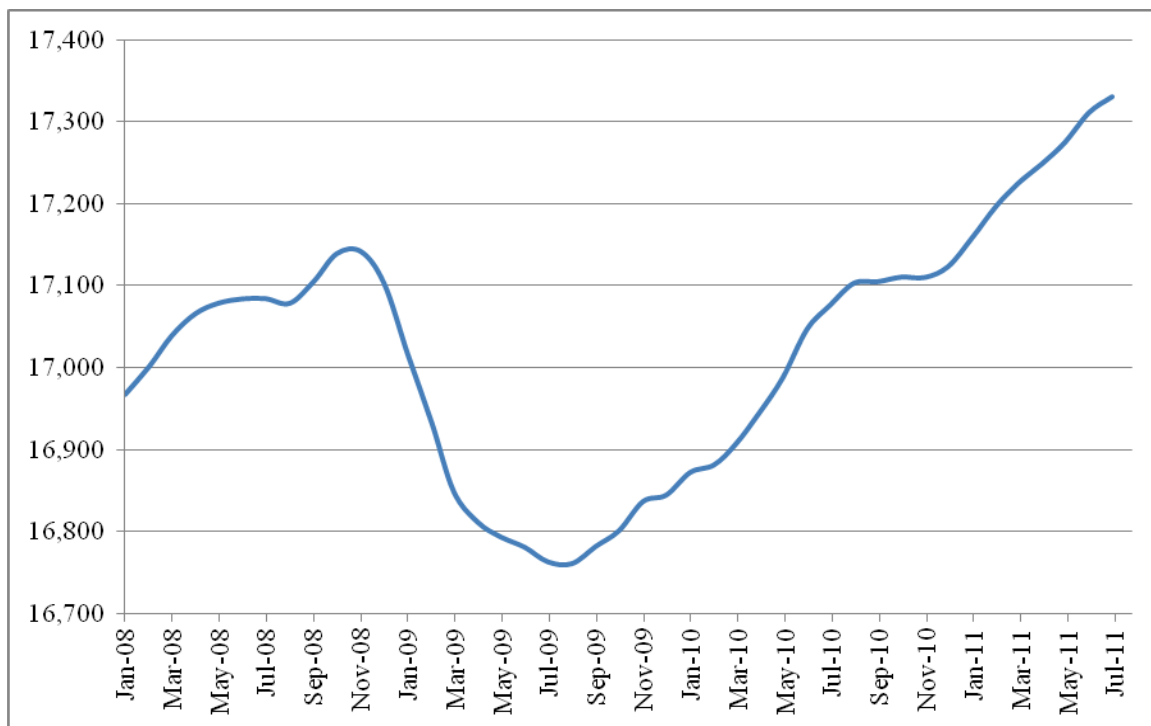
Source : SCHL, Marché de l'habitation : statistiques sur le marché locatif

TRAVAIL : NIVEAUX ET PROGRESSION DE L'EMPLOI

Le niveau de l'emploi, ou la variation de l'emploi, est un indicateur de rendement économique utile, car il reflète la demande du marché du travail de manière plus précise que le taux de chômage. En effet, ce dernier est influencé par la demande du marché et par la variation de l'offre, par exemple des travailleurs découragés par le manque d'emplois qui quittent le marché du travail. Par ailleurs, les niveaux d'emploi permettent de dresser un portrait du marché du travail qui reflète non seulement le cycle économique, mais également les effets des mouvements migratoires. Une forte croissance de l'emploi témoigne habituellement d'un solide rendement économique et d'une amélioration générale du mieux-être.

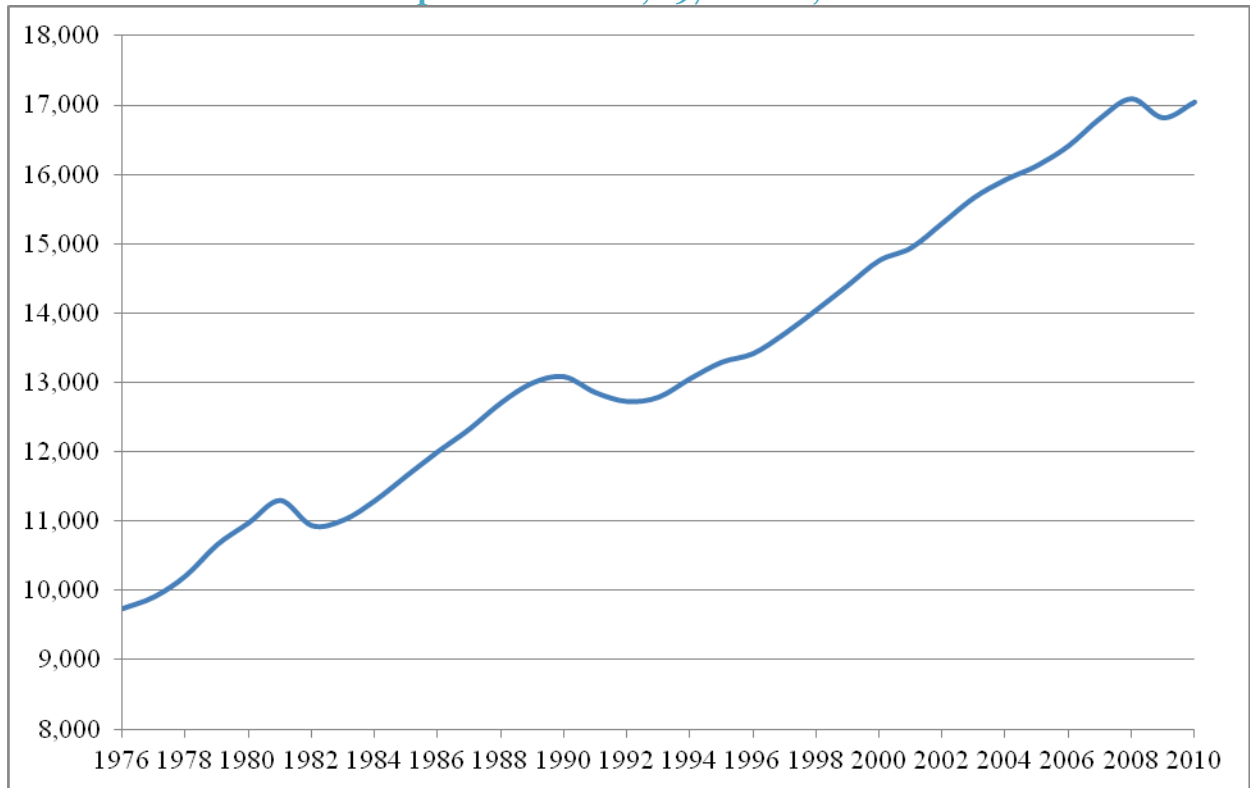
En 2010, le niveau de l'emploi à l'échelle nationale faisait état de 17 041 000 travailleurs, en hausse de 1,4 pour cent par rapport à 2009 (tableau 1). Ce niveau correspond à la croissance annuelle moyenne de 1,4 pour cent enregistrée durant les périodes 1987-2010 et 2000-2010. De juin 2010 à juin 2011, le niveau de l'emploi a progressé, selon les données désaisonnalisées, de 1,6 pour cent. Toujours selon des données désaisonnalisées, le nombre de personnes sur le marché du travail a augmenté de 0,9 pour cent entre janvier 2010 et juillet 2011.

TABLEAU 1 - NIVEAUX DE L'EMPLOI AU CANADA, JANVIER 2008 – JUILLET 2011, DONNÉES DÉSAISONNALISÉES (MENSUEL), MILLIERS DE TRAVAILLEURS



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

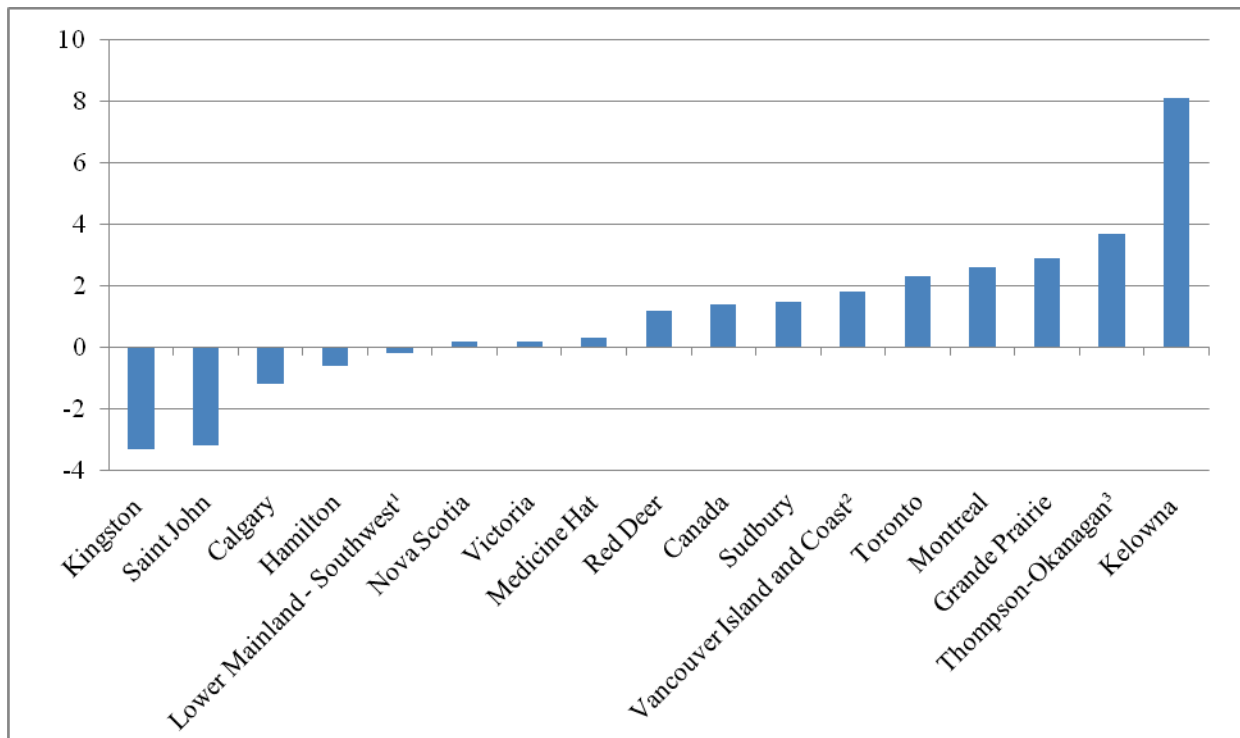
Tableau 2 - Niveaux de l'emploi au Canada, 1976-2010, milliers de travailleurs



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

En 2010, la progression de l'emploi a grandement varié selon les régions. Parmi les collectivités qui participent à *Signes vitaux*, Kingston a subi la diminution du niveau de l'emploi la plus importante, en baisse de 3,3 entre 2009 et 2010 (tableau 3). Le RMR de Kelowna a rapporté une progression de l'emploi de 8,1 pour cent en 2010, la plus forte croissance des collectivités participantes. La région économique de Thompson-Okanagan, qui inclut Kelowna, Golden, Columbia-Shuswap A, Vernon et Penticton, a bénéficié d'une augmentation de l'emploi de 3,3 pour cent in 2010, ce qui la classe au second rang pour cette année.

TABLEAU 3 - PROGRESSION DE L'EMPLOI, CANADA ET COLLECTIVITÉS QUI PARTICIPENT À SIGNES VITAUX, 2010 (POUR CENT)



¹- Inclut Sunshine Coast et Squamish

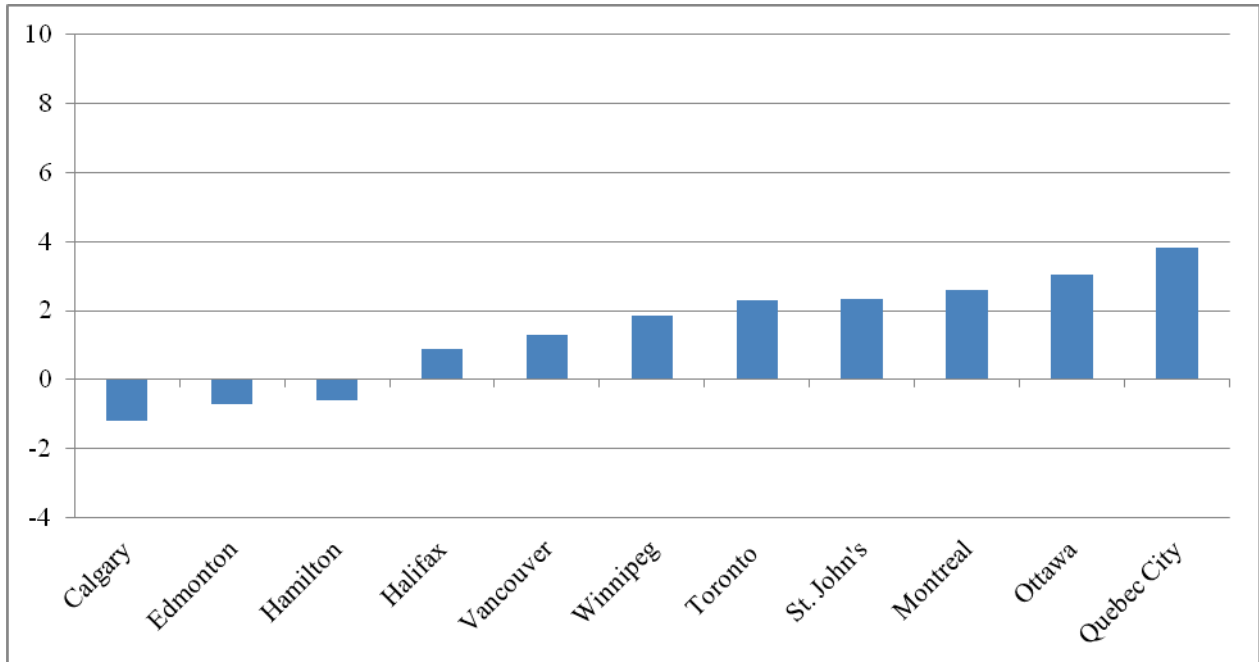
²- Inclut Powell River

³- Inclut Golden, Columbia-Shuswap A, Penticton et Vernon

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

En 2010, la croissance de l'emploi au sein des principales RMR a été variable, bien que positive dans la plupart des cas. Québec a enregistré la croissance de l'emploi la plus forte (3,8 pour cent), suivie au deuxième rang par Ottawa (3,1 pour cent) (tableau 4). Calgary et Edmonton ont obtenu les pires résultats, avec des baisses du niveau de l'emploi de 3,2 et de 1,2 pour cent.

TABLEAU 4 - PROGRESSION DE L'EMPLOI, PRINCIPALES RMR, 2010 (POUR CENT)



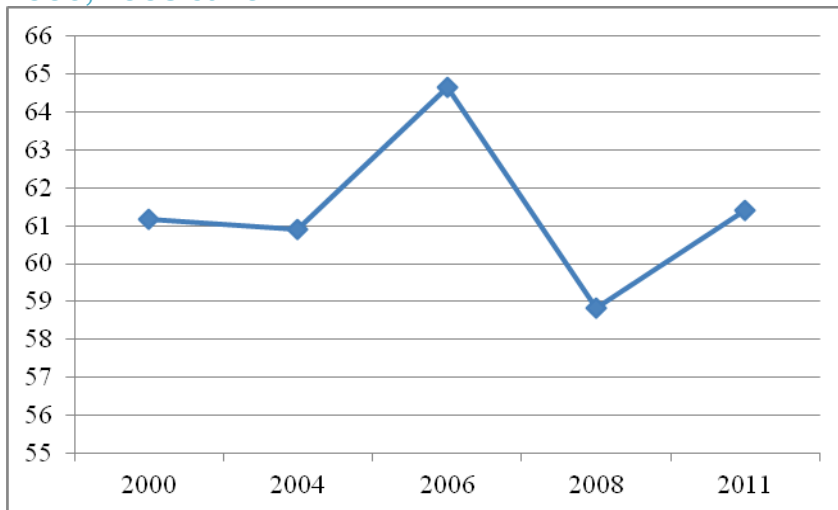
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

APPARTENANCE ET LEADERSHIP : TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS

Un taux de participation élevé aux élections est un indicateur de l'intérêt de la population pour les questions locales et de la participation au processus politique. Toutefois, un taux de participation aux élections plutôt faible ne dénote pas nécessairement un problème. En Alberta, par exemple, le taux de participation inférieur à celui de l'ensemble du Canada pourrait s'expliquer par la domination constante d'un même parti dans cette région. Sachant que ce parti gagnera les élections même sans leur vote, ses partisans sont moins motivés à aller voter. Dans ce contexte, une faible participation aux élections dénote davantage une satisfaction à l'endroit du parti dominant plutôt qu'un sentiment général d'aliénation politique.

En mai 2011, le taux de participation aux élections fédérales a atteint 61,4 pour cent, en hausse de 2,6 points de pourcentage, ou 4,4 pour cent, par rapport au niveau de 58,8 pour cent de 2008 (tableau 1). Ce taux a été le deuxième taux de participation le plus élevé à des élections fédérales depuis 2000.

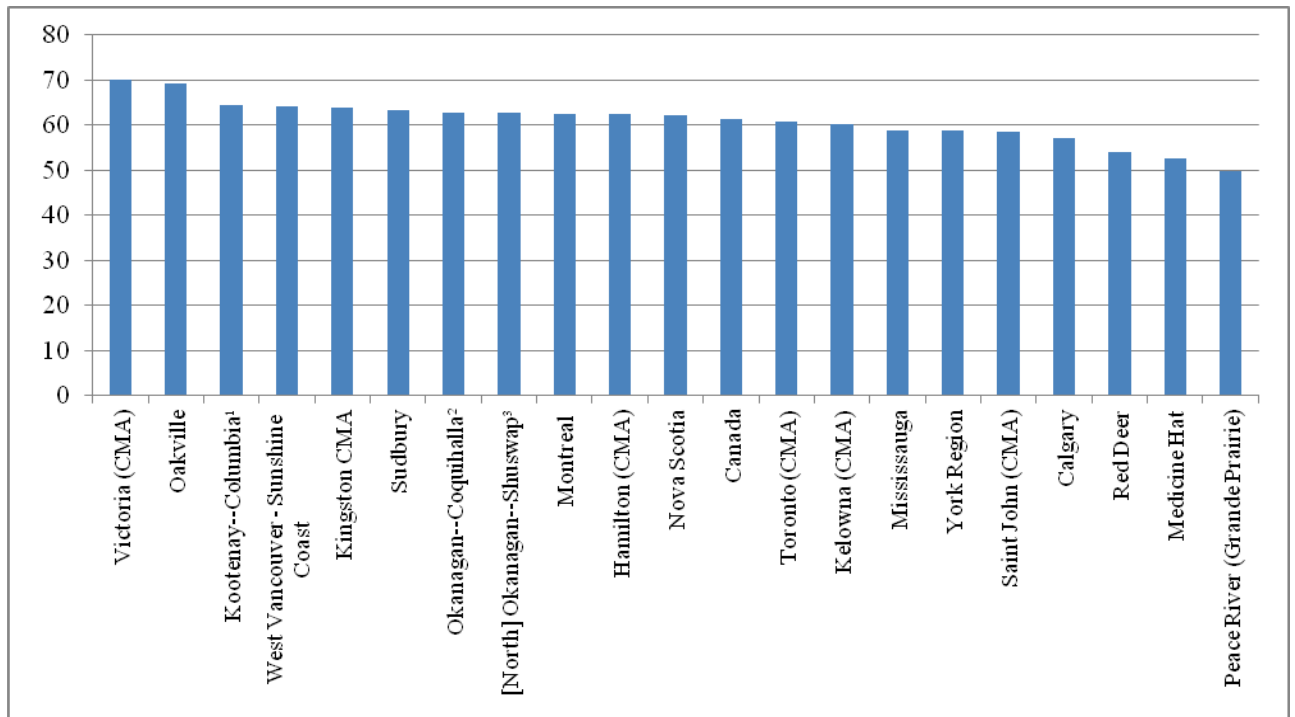
Tableau 1 - Taux de participation aux élections fédérales, Canada, 2000, 2004, 2006, 2008 et 2011



Source : Élections Canada, Résultats officiels du vote

Aux élections fédérales de 2011, la RMR de Victoria et Oakville ont atteint les taux de participation les plus élevés des collectivités qui participent à *Signes vitaux* (70,0 et 69,2 pour cent) (tableau 2). Les taux les plus bas ont été obtenus dans la circonscription de Peace River, qui inclut Grande Prairie (49,7 pour cent) et à Medicine Hat (52,6 pour cent). En fait, les quatre collectivités albertaines participantes ont affiché les taux les plus faibles. Dans chacune de ces collectivités, le parti gagnant a recueilli plus de 70 pour cent du vote populaire.

TABLEAU 2 - TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES, COLLECTIVITÉS QUI PARTICIPENT À SIGNES VITAUX, 2011



¹-Inclut Golden et Columbia-Shuswap A

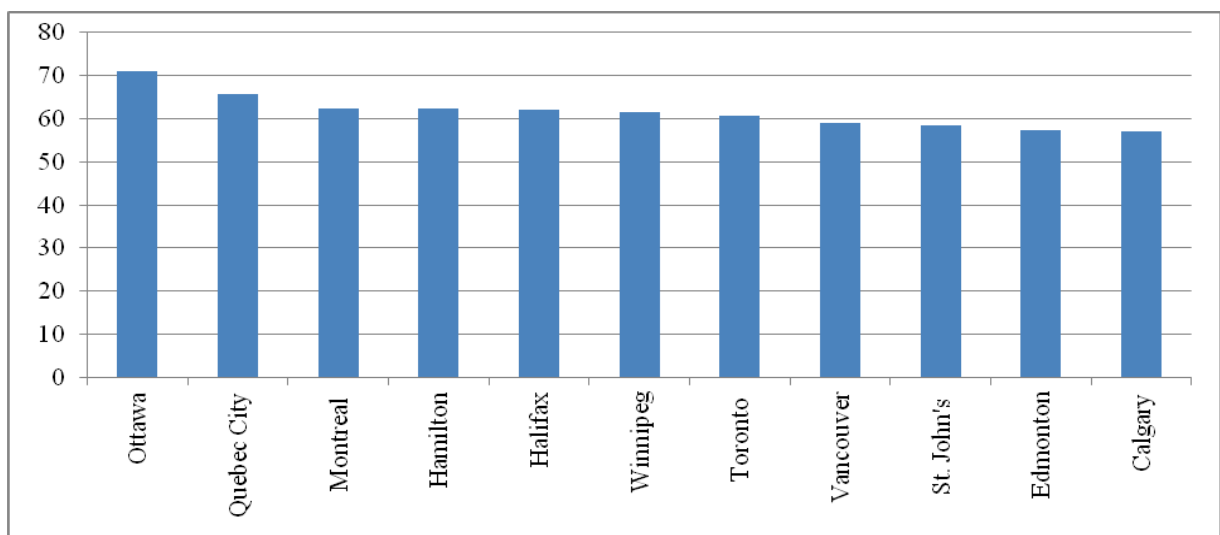
²-Inclut Penticton

³-Inclut Vernon

Source : Élections Canada, Résultats officiels du vote

Parmi les principales RMR, le vote aux élections fédérales de 2011 a été le plus fort à Ottawa (71,0 pour cent) et à Québec (65,6 pour cent) (tableau 3). Il a été le plus bas à Calgary (57,0 pour cent) et à Edmonton (57,3 pour cent).

TABLEAU 3 - TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES, PRINCIPALES RMR, 2011



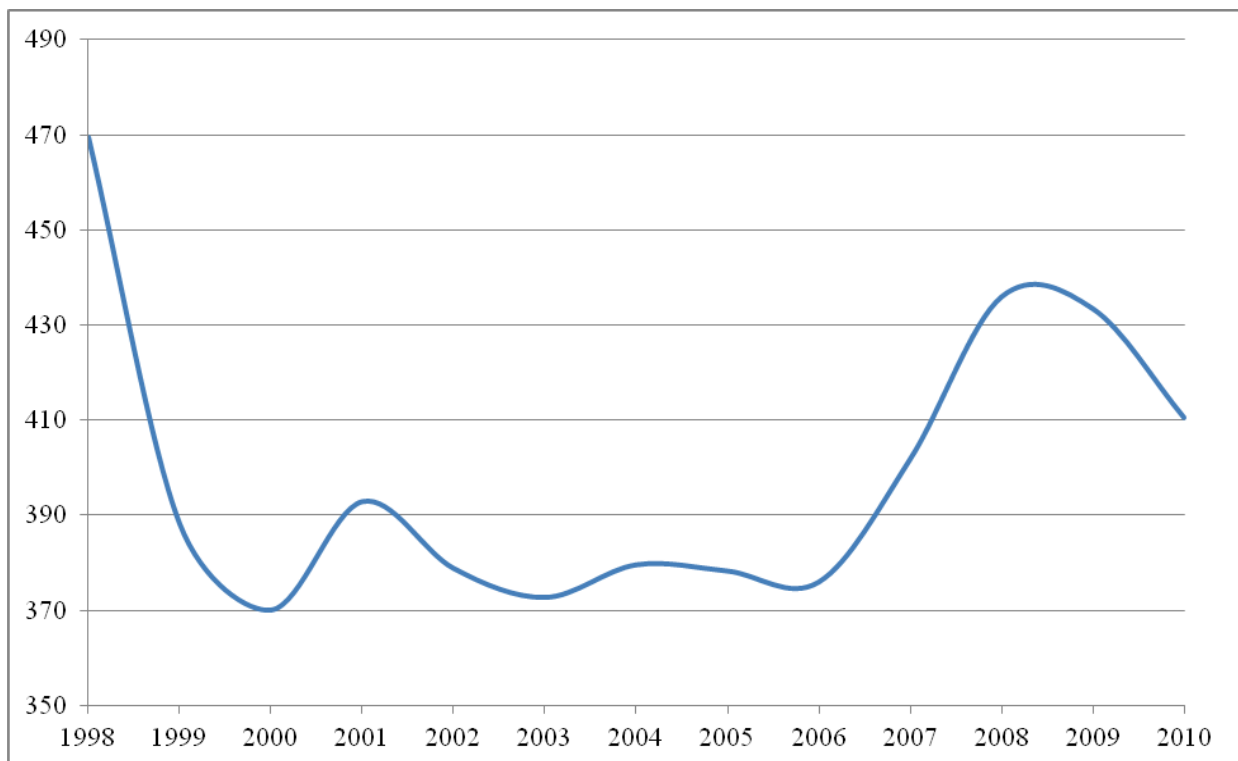
Source : Élections Canada, Résultats officiels du vote

SÉCURITÉ : DÉLITS DE LA ROUTE EN VERTU DU CODE CRIMINEL PAR 100 000 PERSONNES

La conduite dangereuse nuit aux déplacements sécuritaires de la population. Par conséquent, l'incidence des délits de la route en vertu du Code criminel constitue une importante mesure de bien-être. Ces délits comprennent la conduite avec facultés affaiblies, la conduite dangereuse et la conduite dangereuse au cours d'une poursuite policière.

Les données nationales en matière de délits de la route en vertu du Code criminel par 100 000 personnes ont diminué de 12,6 pour cent, pour passer de 469 en 1998 à 410 en 2010 (tableau 1). De 1998 à 2010, la variation du taux de ces délits de la route a cependant été très différente selon les régions. Alors que le taux chutait de 60,0 pour cent à Toronto (RMR), elle a fait un bond inquiétant de 205,9 pour cent à Vernon.

TABLEAU 1 - NOMBRE DE DÉLITS DE LA ROUTE EN VERTU DU CODE CRIMINEL PAR 100 000 PERSONNES AU CANADA, 1998-2010



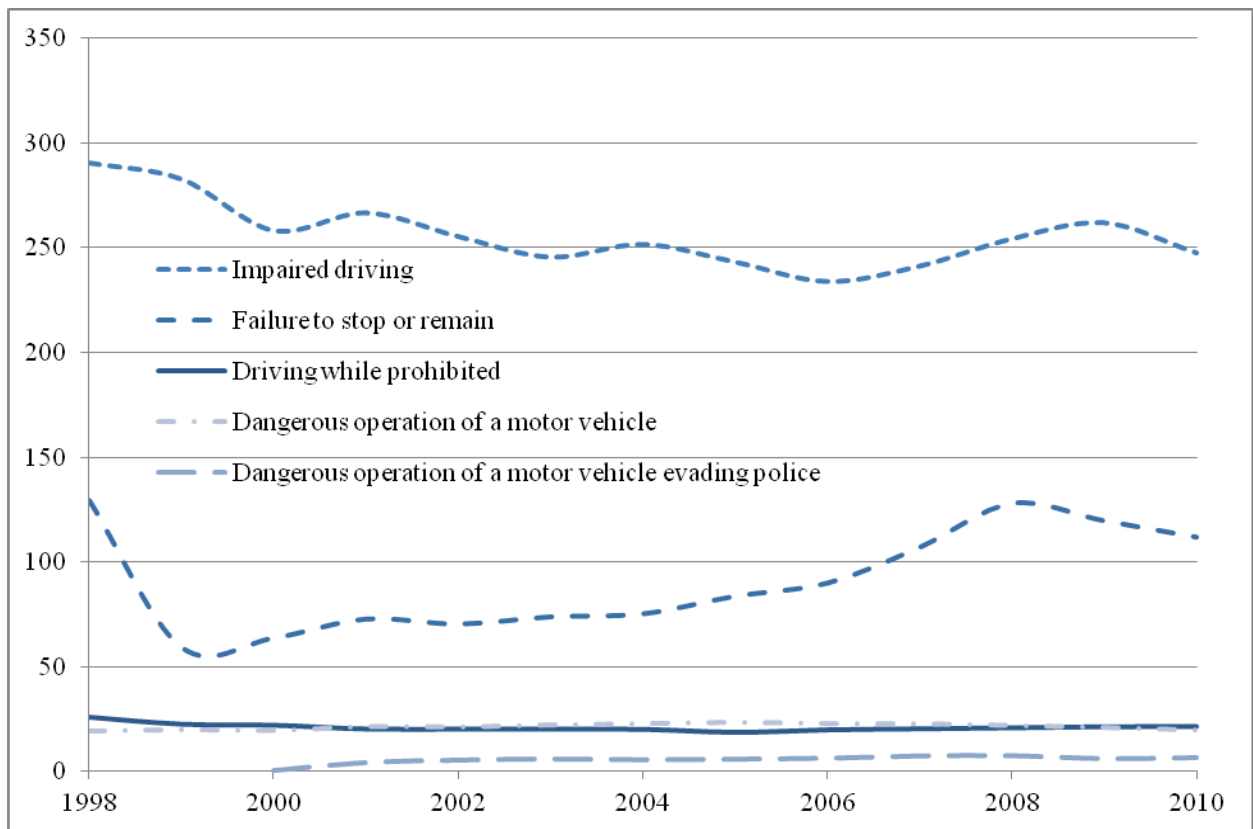
Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 252-0051

La forme la plus importante de délits de la route est de loin la conduite avec facultés affaiblies, qui compte pour 60,3 pour cent de toutes les infractions criminelles au Code de la route. Les délits de fuite occupent le second rang, à 27,3 pour cent. Bien que nettement moins fréquentes, la conduite sans permis (5,2 pour cent), la conduite dangereuse (4,9 pour cent) et la conduite dangereuse au cours d'une poursuite policière (1,6 pour cent) ont été les trois autres formes de délits les plus courantes. En 2010, ces cinq types de délits ont totalisé 99,2 pour cent des infractions criminelles au Code de la route.

En 2010 à l'échelle nationale, le taux de conduite avec facultés affaiblies s'est révélé inférieur de

14,9 pour cent au taux de 1998, passant de 290,7 à 247,4 incidents par 100 000 personnes (tableau 2). Ce taux de 2010 représente une baisse de 5,5 pour cent par rapport aux 261,9 incidents par 100 000 personnes rapportés en 2009. L'évolution des quatre autres types de délits les plus fréquents a grandement varié. Depuis 1998, le nombre d'infractions liées à la conduite sans permis a chuté de 18,0 pour cent. Les refus de s'arrêter ou de demeurer sur place ont également diminué de 13,6 pour cent. Par contre, la conduite dangereuse d'un véhicule moteur, d'un bateau ou d'un aéronef a augmenté de 3 pour cent par 100 000 personnes depuis 1998, tandis que la conduite dangereuse au cours d'une poursuite policière a grimpé de 54,6 depuis 2001.

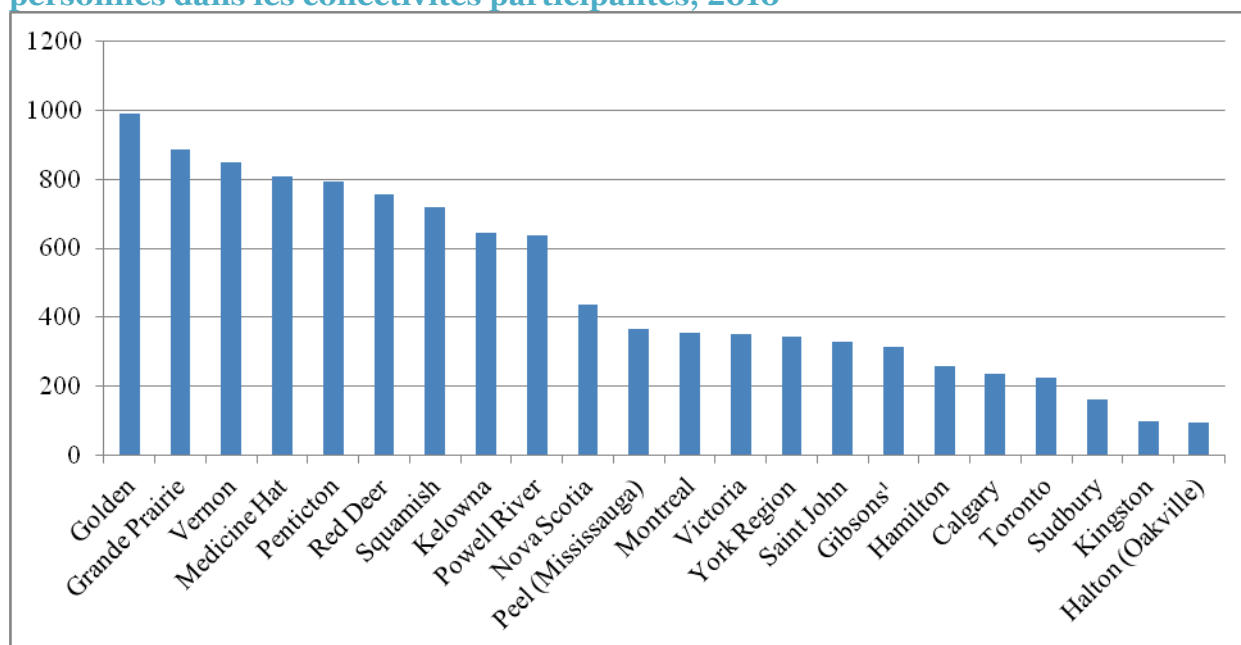
TABLEAU 2 - DÉLITS DE LA ROUTE EN VERTU DU CODE CRIMINEL PAR TYPE, NOMBRE PAR 100 000 PERSONNES, CANADA, 1998-2010



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 252-0051

Parmi les collectivités participantes, la région de Halton, qui englobe Oakville, a rapporté en 2010 le nombre de délits de la route en vertu du Code criminel le plus bas, soit 95 infractions par 100 000 personnes (tableau 3). Kingston suit avec 99 et Sudbury avec 162 infractions par 100 000 personnes. La ville de Golden affiche le pire taux des collectivités qui participent à *Signes vitaux*, avec 992 délits par 100 000 personnes. Suivent Grande Prairie avec 885 infractions criminelles au Code de la route par 100 000 personnes et Vernon avec 849. Des 22 collectivités participantes, 18 ont enregistré une baisse des délits entre 2009 et 2010, tandis que quatre ont connu une augmentation. Toutefois, des 20 collectivités participantes qui disposent de données depuis 1998, seules neuf ont enregistré une baisse de ce type de délits entre 1998 et 2010, les onze autres ayant connu une hausse.

Tableau 3 - Nombre de délits de la route en vertu du Code criminel par 100 000 personnes dans les collectivités participantes, 2010

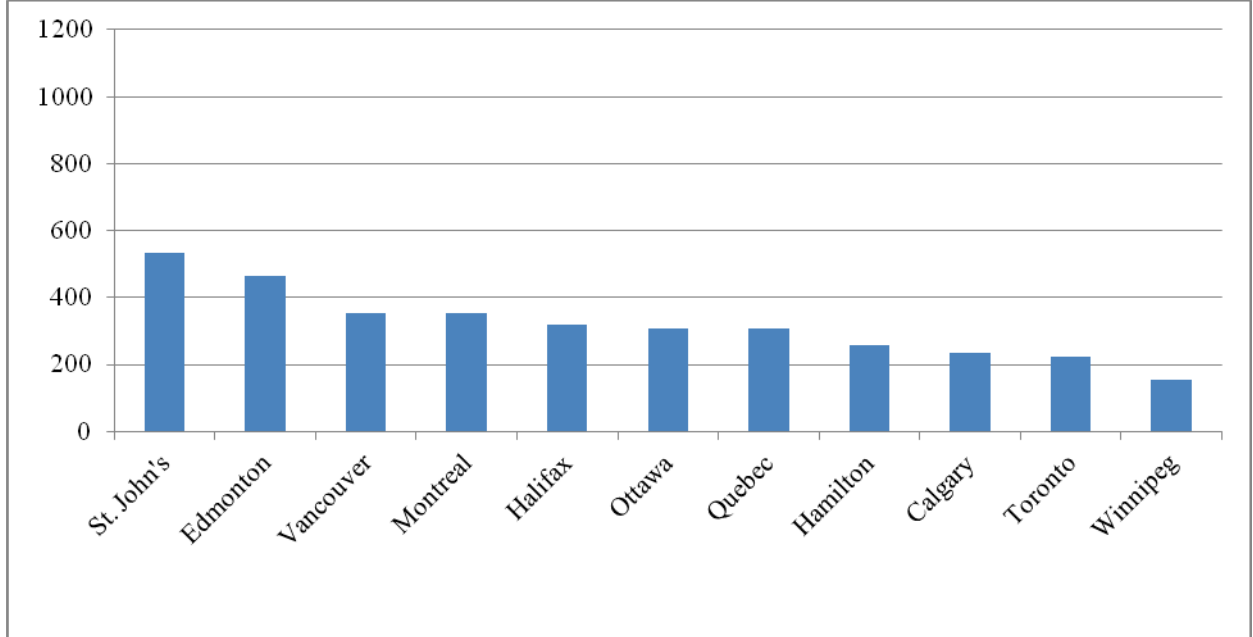


¹-Inclut Sunshine Coast

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 252-0051

En 2010, parmi les principales RMR, St. John's (TN) affichait le nombre de délits criminels en vertu du Code de la route par 100 000 personnes le plus élevé, 534 (tableau 4). Edmonton et Vancouver suivaient, avec 466 et 355. Le taux le plus faible, 154 incidents par 100 000 personnes, a été enregistré à Winnipeg. Toronto suivait avec 222 délits, puis Calgary avec 234.

Tableau 4 - Nombre de délits de la route en vertu du Code criminel par 100 000 personnes dans les principales RMR, 2010



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 252-0051

Arts et culture : Fréquentation des activités culturelles

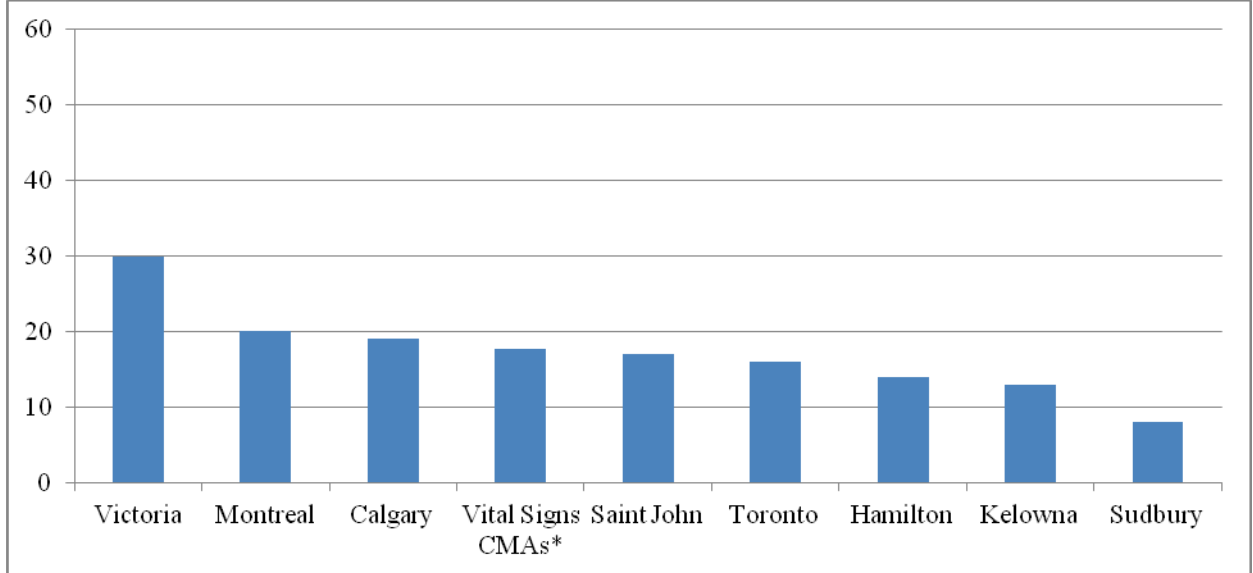
Une collectivité dynamique et diversifiée propose à sa population un large éventail d'activités culturelles et récréatives. On peut mesurer l'accès à des activités variées par la proportion de personnes qui assistent à différentes manifestations culturelles : arts de la scène, spectacles, festivals, etc.

Les données concernant la fréquentation d'activités culturelles sont tirées du volet Emploi du temps de l'Enquête sociale générale (ESG), menée en 1998, 2005 et 2010. Toutefois, l'élimination d'une question-filtre en 2010 a rendu impossible la comparaison des données récentes avec celles des sondages précédents. L'ESG 2010 a recueilli des données sur la proportion de la population qui a assisté à des pièces de théâtre, des spectacles de musique populaire, des festivals culturels et artistiques, des spectacles artistiques culturels (ethniques) ou traditionnels et autres types d'activités culturelles.

Parmi les activités culturelles proposées par les collectivités participantes en 2010, les concerts de musique classique ou symphonique ont été les moins fréquentés. C'est à Victoria que la fréquentation de ce genre d'événement par les 15 ans et plus a été le plus élevé (30 pour cent), suivie de Montréal (20 pour cent) (tableau 1). Ce niveau plus élevé à Victoria pourrait s'expliquer par la moyenne d'âge plus élevée de sa population. Sudbury affichait le taux de fréquentation le plus bas (8 pour cent). La moyenne parmi les RMR participantes se situait à 17,7 pour cent.

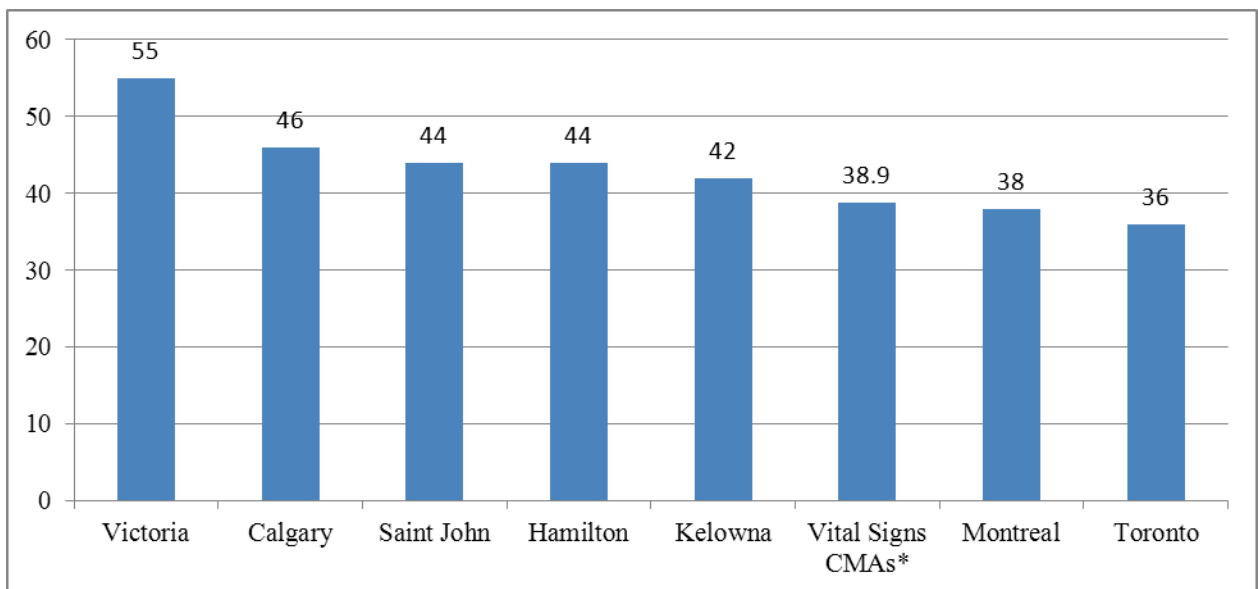
En 2010 toujours, Victoria arrivait aussi en tête pour la fréquentation des spectacles de musique populaire, 55 pour cent de sa population de 15 ans et plus ayant déclaré avoir assisté à au moins un spectacle au cours de l'année (tableau 2). Calgary arrivait au second rang (46 pour cent). C'est à Toronto (36 pour cent) et à Montréal (38 pour cent) que la fréquentation des spectacles de musique populaire a été la plus faible.

Tableau 1 - Taux de fréquentation des concerts de musique classique ou symphonique dans certaines RMR participantes (population de 15 ans+), 2010



*Basé sur une moyenne pondérée sur la population des RMR qui participent à *Signes vitaux*
 Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – L'emploi du temps

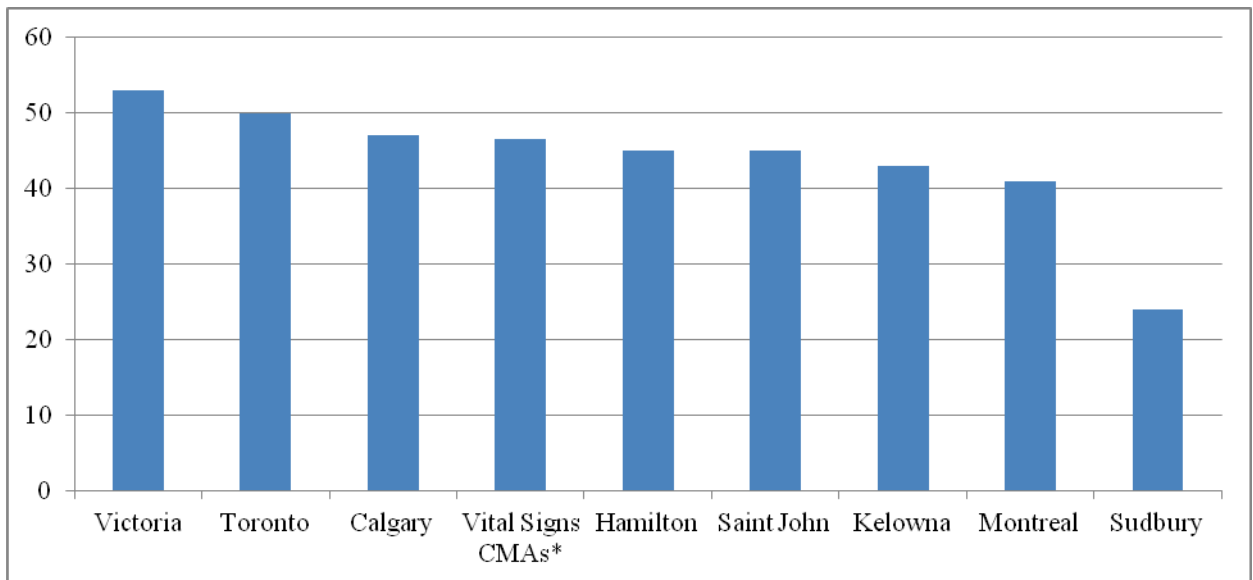
TABLEAU 2 - TAUX DE FRÉQUENTATION DES SPECTACLES DE MUSIQUE POPULAIRE DANS CERTAINES RMR PARTICIPANTES (POPULATION DE 15 ANS+), 2010



*Basé sur une moyenne pondérée sur la population des RMR qui participent à *Signes vitaux*
 Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – L'emploi du temps

En 2010, Victoria et Toronto ont enregistré le taux de fréquentation de pièces de théâtre le plus élevé des collectivités participantes (53 et 50 pour cent) (tableau 3). Sudbury affichait le taux le plus faible, 24 pour cent de sa population de 15 ans et plus ayant assisté à cette forme d'art au moins une fois dans l'année. À l'échelle des RMR participantes, le taux moyen pondéré sur la population s'élevait à 46,5 pour cent.

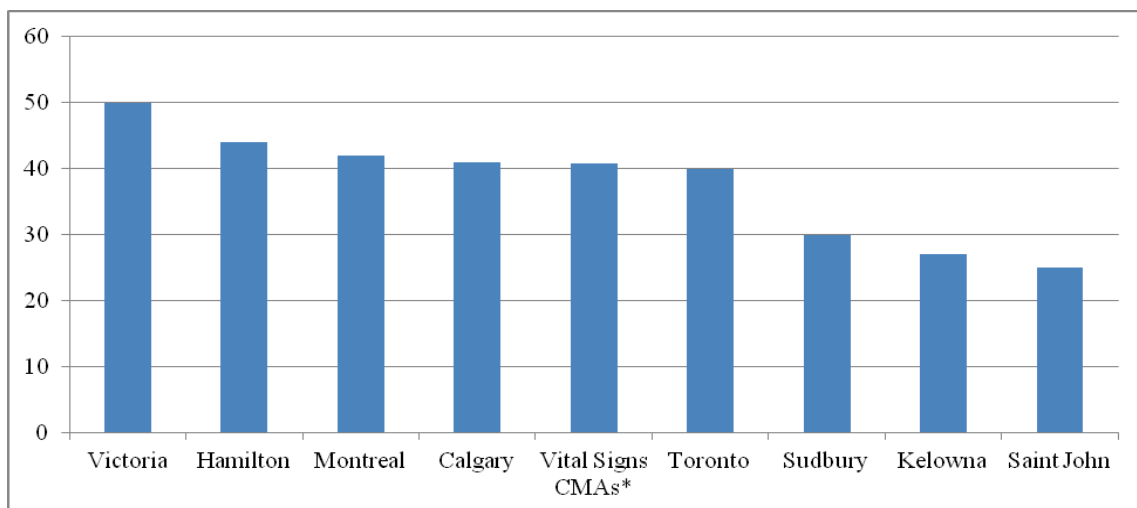
TABLEAU 3 - TAUX DE FRÉQUENTATION DES PIÈCES DE THÉÂTRE DANS CERTAINES RMR PARTICIPANTES (POPULATION DE 15 ANS+), 2010



*Basé sur une moyenne pondérée sur la population des RMR qui participent à *Signes vitaux*
 Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – L’emploi du temps

La fréquentation moyenne des festivals culturels et artistiques par la population de 15 ans et plus des RMR participantes a été de 40,8 pour cent (tableau 4). Là encore, Victoria a déclaré le taux de fréquentation le plus élevé (50 pour cent), suivie de Hamilton (44 pour cent). Saint-Jean (NB) enregistrait le taux le plus bas (25 pour cent). De manière générale, la fréquentation des festivals culturels et artistiques était plus faible dans les petites collectivités, ce qui s’explique par le simple fait que ce genre d’activité a davantage lieu dans des grandes villes. Les probabilités qu’une personne assiste à au moins l’un d’eux y est plus grande.

TABLEAU 4 - TAUX DE FRÉQUENTATION DES FESTIVALS CULTURELS OU ARTISTIQUES DANS CERTAINES RMR PARTICIPANTES (POPULATION DE 15 ANS+), 2010



**Basé sur une moyenne pondérée sur la population des RMR qui participent à *Signes vitaux*
 Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – L’emploi du temps